La Minerve,

JOURNAL POLITIQUE, LITTERAIRE, AGRICOLE, COMMERCIAL ET D'ANNONCES.

VOL. XLI. EDITION QUOTIDIENNE, MONTREAL, MERCREDI MATIN, 26 MAI 1869. No. 217.

Acte concernant la Faillite 1864

ET SES AMENDEMENTS.

Province de Québec, }
District de Montréal. }

DANS LA COUR SUPÉRIEURE.

Dans l'affaire de

GEORGE RINGLAND, de la cité et district de Montréal, FAILLI.

Le soussigné a produit un consentement par ses créanciers à sa décharge, et le vingt-sixième jour de Juin prochain il fera application à la dite Cour pour confirmation d'icelle.

GEORGE RINGLAND
Par son Procureur *ad litem*,
WILLIAM H. KERR.

Montréal, 21 avril 1869—197 dm A

CANADA.
Province de Québec, }
District de Montréal. }

Acte concernant la Faillite 1864

ET SES AMENDEMENTS.

DANS LA COUR SUPERIEURE.

Dans l'affaire de

CAROLINE GINTLER, marchande publique de Montréal, dans le District de Montréal, épouse de Moise Gauthier, marchand-tailleur, du même lieu,

FAILLIE.

ET

TANCRÈDE SAUVAGEAU,

SYNDIC OFFICIEL.

LUNDI, le VINGT-SIXIÈME jour de JUIN prochain, à DIX heures de l'avant-midi, ou aussitôt que conseil pourra être entendu, la soussignée demandera à cette cour sa décharge en vertu du dit acte, et aussi la décharge du syndic.

CAROLINE GINTLER,
Par JOSEPH DUHAMEL,
Son procurer *ad litem*.

Montréal, 15 avril 1869—184—dm

CANADA.
Province de Québec, }
District de Montréal. }

Acte concernant la Faillite 1864

ET SES AMENDEMENTS.

DANS LA COUR SUPERIEURE.

Dans l'affaire de

MOISE GAUTHIER, marchand-tailleur de Montréal, dans le district de Montréal,

FAILLI.

ET

TANCRÈDE SAUVAGEAU,

SYNDIC OFFICIEL.

LUNDI, le VINGT-SIXIÈME jour de JUIN prochain, à DIX heures et DEMIE de l'avant-midi, ou aussitôt que Conseil pourra être entendu, le soussigné demandera à cette cour sa décharge en vertu du dit acte, et aussi la décharge du syndic.

MOISE GAUTHIER.
Par JOSEPH DUHAMEL,
Son procureur *ad litem*.

Montréal, 15 avril 1869.—184—dm

Acte concernant la Faillite 1864

Dans l'affaire de

D. McNEVEN, de Montréal, FAILLI.

Une sixième et dernière feuille de dividende du Fonds Immobilier, et une première feuille du Fonds Général du Failli, ont été préparées, sujettes à objection jusqu'au CINQUIÈME jour de JUIN prochain.

A. B. STEWART,
Syndic Officiel.

Montréal, 11 Mai 1869. 208—ds

Acte concernant la Faillite 1864

Dans l'affaire de

BESSETTE & FRÈRE, de Stukeley Nord, FAILLIS.

Une première et dernière feuille de dividende sur réclamations hypothécaires, a été préparée, sujette à objection jusqu'au CINQUIÈME jour de JUIN 1869.

LOUIS J. R. GIARD,
Syndic.

Montréal, 11 mai 1869.—207

Acte concernant la Faillite 1864

Dans l'affaire de

EVARISTE TREMBLAY, FAILLI.

Le soussigné ayant été nommé syndic dans dans cette affaire, requiert que les réclamation soient filées à son bureau sous deux mois de cett date.

LOUIS J. R. GIARD,
Syndic.

Montréal, 20 mai 1869—213 ds

Acte concernant la Faillite 1864

Dans l'affaire de

THOMPSON & CONWAY, FAILLIS.

Le soussigné ayant été nommé syndic dans cette affaire, requiert que les réclamations soient filées à son bureau sous deux mois de cette date.

LOUIS J. R. GIARD,
Syndic.

Montréal, 20 mai 1869.—213 ds

AVIS.

Dans l'affaire de

HUDON & BÉLIVEAU, Failli.
&
J. A. HUDON, Failli.

AVIS est par les présentes donné que les soussignés ont racheté les livres des faillis susdits et ont par conséquent seuls le droit d'en collecter les crédits.

J. A. HUDON & CIE.

Montréal, 11 Mai 1869. 204

J. A. & J. E. O. LABADIE.

NOTAIRES PUBLICS,

BUREAU:—No. 6, PETITE RUE ST. JACQUES,

Au second étage, 2ème porte de la Rue St. Gabriel, Montréal.

2 juillet | 286

BANQUE ONTARIO.

Dividende No. 24.

Avis est par les présentes donné qu'un dividende de quatre par cent sur le fond capital de cette institution, pour la demie-année courante, a été ce jour déclaré, et qu'il sera payable à la Banque et ses branches le et après MARDI, le PREMIER jour de JUIN prochain.

Les Livres de Transport seront fermés du 16 au 31 mai inclusivement.

Avis est aussi donné qu'une assemblée générale des actionnaires, pour l'élection des directeurs, pour l'année courante, se tiendra à la Maison de Banque, à Bowmanville, LUNDI, le SEPTIÈME jour de JUIN prochain. Le fauteuil sera pris à midi précises.

Par ordre du Bureau,
D. FISHER, Caissier.

Banque Ontario,
Bowmanville, 17 Avril 1869 191

Acte concernant la Faillite 1864

No. 475.

BENJAMIN HUTCHINS et EDWARD LUSHER, tous deux des Cité et District de Montréal, Marchands et associés et y commerçant sous le nom et raison sociale de B. HUTCHINS AND COMPANY.

Demandeurs,

vs.

LAWRENCE COHEN, de la dite Cité de Montréal, Commerçant.

Défendeur.

Un bref de saisie a émané en cette cause.

M. H. SANBORN,
Député Shérif.

Montréal, Vingt-et-unième jour de } Mai 1869. } 214

Acte concernant la Faillite 1864

Dans l'affaire de

GEORGE SCHNEIDER, de Carrillon, THOMAS HENRY SCHNEIDER et JOHN RUSSELL BOND de la Cité de Montréal, tous trois Commerçants et associés, faisant affaires à Carrillon susdit dans la Province de Québec, sous les nom et raison sociale de GEORGE SCHEIDER & Co., et tous trois agissant aussi bien individuellement que comme associés.

FAILLIS.

Les créanciers des faillis sont par le présent notifiés qu'ils ont fait une cession de leurs biens et effets, en vertu de l'acte ci-dessus, à moi, syndic soussigné, et ils sont requis de me fournir, sous deux mois de cette date, des états de leurs réclamations, spécifiant les garanties qu'ils possèdent, s'ils en ont, et leur valeur, et s'ils n'en ont pas, mentionnant le fait, le tout attesté sous serment, avec les pièces justificatives à l'appui de ces réclamations.

T. S. BROWN,
Syndic Officiel.

Montréal, 20 mai 1869—214 ds

Acte concernant la Faillite 1864

Dans l'affaire de

JOSEPH ÉLIE LEVESQUE, Marchand de la Paroisse St. Patrick de Rawden, District de Joliette, FAILLI.

Le soussigné ayant été nommé Syndic dans cette affaire, requiert que toute les réclamations soient filées à son Bureau sous deux mois de cette date.

LOUIS J. R. GIARD,
Syndic.

Montréal, 21 Mai 1869. 216—dzs

BEAUDRY & PARENT

NOTAIRES PUBLICS

No. 119, Rue St. François-Xavier,

Vis-à-vis le Bureau de Poste

ET

No. 376, RUE St. JOSEPH

MONTRÉAL.

E. A. BEAUDRY. | C. A. PARENT

12 mai.—206 tmk

Drs. TRESTLER & FRERE,

DENTISTES,

243, -- RUE NOTRE-DAME -- 243

MONTREAL.

Montréal, 12 Mai 1869. 206

F. X. BOUSQUET.

MAISON DE PENSION

407—RUE DORCHESTER—407

AU COIN DE LA RUE ST. CONSTANT, MONTRÉAL.

avril. 181—m

E. LEMIRE, M. D.

Traitement des Maladies Syphillitiques et des Maladies de la Peau.

Bureau: No. 147, Grande Rue St. Jacques

Vis-à-vis l'OTTAWA HOTEL, en haut.

8 mai. 292—m p

DUHAMEL & RAINVILLE,

AVOCATS,

28 RUE ST. VINCENT, MONTREAL.

JOSEPH DUHAMEL | HENRI F. RAINVILLE.

Montréal, 11 Mai 1869. 204

Dr. HEROUX,

Gradué de l'Université Laval,

No. 398 Rue Dorchester,
Montreal.

4 Mai 1869 199 m

Mme CUISKELLY

SAGE-FEMME

Résidence: No. 22, Place Durham

RUE ST. LOUIS.

27 avril. 193—a

DOCTEUR GRENIER,

NO. 631—RUE STE. CATHERINE—NO. 631

2EME PORTE DE LA RUE ST. DOMINIQUE.

MONTREAL.

Montréal, 17 Mai 1869. 210 m

A. D. JOBIN, NOTAIRE,

A

TRANSPORTÉ SON ETUDE

DANS LE

Bureau de la Commission Seigneuriale

"*INDIA CHAMBERS,*"

2d étage, chambre No. 4,

No. 13—RUE DE L'HOPITAL—No. 13.

23 février. 140—a

JACKSON, GAGNON & CIE.,

MARCHANDS-GENERAUX A COMMISSION

ET

Courtiers de Navires et de Transit

CHAMBRES DE QUÉBEC,

10, Rue St. Pierre, Québec.

21 mai—mk 213

FOWLER & ROY.

ARCHITECTES,

Sont DÉMÉNAGÉS de la Salle St. Patrice aux Chambres de la Banque Molson. Entrée sur la rue St. Pierre.

12 fév. 131

DOCTEUR H. A. LABADIE

No. 6, PETITE RUE ST. JACQUES,

Au second étage, 2e porte de la Rue St. Gabriel, Montréal.

2 juil 25—2

DEMENAGEMENT.

Le soussigné invite respectueusement ses amis et le public en général à visiter son nouvel établissement situé au No. 71 Rue St. Paul, cette magnifique maison nouvellement construite par M. A. Dubord connue sous le nom de "Hôtel Montréal" où ils trouveront une table des mieux servis, une cour spacieuse et une écurie de première classe, le tout à des prix excessivement modérés. De plus le soussigné donnera sa cour gratis à toutes personnes qui voudront y mettre leurs voitures.

N. ROBERT.

Montréal, 11 Mai 1869. 204

EMMAGASINAGE.

Les Soussignés sont maintenant prêts à recevoir toute espèce de Marchandises, libres ou en entrepôt, à leurs Magasins aussi commodes que spacieux, au No. 30 Rue des Sœurs Grises, dans le voisinage du Canal, Etc., ce qui procurera au Public de grandes facilités pour l'expédition de telles Marchandises.

Pour les conditions, s'adresser aux soussignés.

GAGNON, JACKSON & CIE.,
No. 30 Rue des Sœurs Grises.

Où à S. B. HERRARD,
No. 24, Rue St. Sacrement.

Montréal, 3 mai 1869—179 m

DÉMENAGEMENT.

Les soussignés ont transporté leurs MAGASINS de CUIR et de CHAUSSURES aux Nos.

286 & 288, RUE SAINT-PAUL,

Coin de la Rue St. Gabriel.

A. LAPIERRE & FILS.

8 février. 127

AUX INSTITUTEURS.

LA TRENTE-SEPTIÈME CONFÉRENCE DE L'ASSOCIATION DES INSTITUTEURS en rapport avec l'Ecole Normale Jacques-Cartier aura lieu VENDREDI, le VINGT-HUIT du courant à NEUF heures de l'avant-midi.

MM. les Instituteurs sont priés d'assister à cette séance en aussi grand nombre que possible.

Par ordre,
J. O. CASSEGRAIN,
Secrétaire.

Montréal, 10 Mai 1869. 204

VINS FRANÇAIS

A PRIX RÉDUITS

AU

BAZAR PARISIEN

Première qualité pour $2.50 la caisse, ou 70 centins le gallon en prenant 3 gallons ou plus.

— AUSSI —

Un nouveau choix de CHAUSSURES des meilleures fabriques de Paris, pour Dames et Demoiselles, ainsi qu'un assortiment d'ARTICLES DE FANTAISIE pour cadeaux, &c, &c.

D. BOURGEOIS ET CIE,

233, Rue Notre-Dame, 233

1er mai—197 a k

ARGENT A PRÊTER

SUR PROPRIÉTÉS, TELLES QUE TERRES MAISONS OU AUTRES.

Vous obtiendrez de l'argent à des conditions faciles et à un taux réduit en demandant et en vous procurant les informations requises chez

HOUGHAM & McKERCHER,
58, rue St. François-Xavier

9 déc—78 a k

BUREAUX A LOUER.

DEUX MAGNIFIQUES BUREAUX, au coin des rues St. Vincent et Ste. Thérèse.

S'adresser à ce Bureau.

10 mai—213

AVIS.

LUNDI, LE 31 MAI COURANT,

A ONZE HEURES DE L'AVANT-MIDI,

IL SERA OFFERT EN VENTE

A LA PORTE DE

L'EGLISE PAROISSIALE DE BOUCHERVILLE

DEUX EMPLACEMENTS situés au Village de Boucherville, de grande dimension, appartenant à Sieur JEAN BTE. RIENDEAU, ci-devant Marchand, actuellement retiré des affaires, séparés l'un de l'autre par une rue, avec un grand magasin et autres dépendances sus-érigées.

Cet établissement peut donner tout le comfort désirable à celui qui voudrait faire un bon commerce de campagne.

Les conditions seront libérales.

Pour plus amples informations, s'adresser au Notaire soussigné à Boucherville.

I. A. QUINTAL,
N. P.

Boucherville, 17 Mai 1869.—210 ds c

AVIS.

TOUTES personnes endettées envers la Pharmacie de Z. FORTIER, rue Notre-Dame No. 252, sont instamment priés de payer leur compte sans délai à

S. GIRALDI,
Propriétaire.
252 Rue Notre-Dame.

Montréal 10 Mars 1869—151

AVIS.

Je donne avis que je ne serai responsable d'aucune dette contractée en mon nom sans un ordre signé par moi.

J. O. MERCIER.

Montréal, 25 mars 1869.—169

AVIS.

La prochaine assemblée régulière de la Chambre des Notaires de Montréal, aura lieu le QUINZE de JUIN prochain, à ONZE heures A.M., au lieu ordinaire.

Par ordre
H. LAPPARE,
Secrétaire, C. N. M.

Montréal, 14 Mai 1869—a 208

AVIS.

La Société existant entre les soussignés comme Epiciers de Gros et Importateurs, sous les nom et raison sociale de MOORE, SEMPLE & HATCHETTE, est ce jourd'hui dissoute du consentement mutuel des parties.

Toutes dettes dues à et par la dite société, seront réglées par John Henry Semple, et John Hatchette, qui continueront les affaires pour leur propre compte, sous les mêmes nom et raison qu'auparavant.

LUKE MOORE,
JOHN HENRY SEMPLE,
JOHN HATCHETTE.

Montréal 30 avril 1869—197

LA BANQUE JACQUES-CARTIER.

Nous soussignés, Romuald Trudeau, Louis Boyer, Charles S. Rodier, Victor Hudon, Paul Médard Galarneau, Louis Joseph Béliveau et André Lapierre, tous de la cité et du district de Montréal, directeurs de la Banque Jacques Cartier, un corps politique et incorporé existant dans le district de Montréal, convoquons par les présentes une assemblée générale spéciale des actionnaires de la dite banque, au lieu ordinaire de ses assemblées, au bureau et place d'affaires de la dite Banque, Rue St. Jacques, en la dite Cité de Montréal, à être tenue, la dite assemblée,

Lundi, le 11 du mois de Juin prochain, 1869,

à TROIS heures de l'après-midi, aux fins de prendre en considération une proposition pour la démission de l'Honorable Jean Louis Beaudry de ses charges de Directeur et de Président de la dite Corporation, telle proposition fondée, sur le fait, que l'Honorable Jean Louis Beaudry a négligé d'accomplir ses devoirs comme tel Directeur et Président pendant un long espace de temps, et vû qu'il a, sans aucune raison plausible valable et légale, négligé d'assister aux assemblées des Directeurs de la dite Banque depuis qu'il en a été réélu Président, le 19 du mois de Décembre dernier, 1868.

R. TRUDEAU,
C. S. RODIER,
P. M. GALARNEAU,
LOUIS BOYER
V. HUDON,
L. J. BÉLIVEAU,
ANDRÉ LAPIERRE.

Montréal, 21 avril 1869—197

LOTS A BATIR

A VENDRE

La propriété connue sous le nom de "Propriété Brewster," située en dehors de la Barrière de la Rue St. Joseph, entre le canal et le chemin de Lachine, est maintenant offerte en vente par lots, à la convenance des acheteurs.

— AUSSI —

A vendre ou à Louer

Plusieurs COURS pour charbon ou bois, ayant front sur le canal Lachine et le Bassin Brewster.

On pourra examiner les plans et avoir de plus amples informations au Bureau de

R. J. REEKIE,
131, Grande Rue St. Jacques.

1er mai—197 m

CHARBON, CHARBON, CHARBON!

Les soussignés ayant loué les prémisses auparavant occuper par W. D. B. JANES, Ecr, (qui se retire du commerce de charbon en leur faveur seront prêts sous peu à vendre tant en Gros qu'en Détail, par lots à la convenance de l'acheteur, toute espèce de charbon dur et mou

Houille Américaine (de toute qualité)
Antaracite Welsh
New-Castle Grate
Houille Ecossaise
Houille Smith
Coke

Ils espèrent, par leur fidélité à satisfaire le public tant sous le rapport de la qualité que sous celui de la quantité, mériter une part de son patronage.

GAGNON, JACKSON & CIE,
30, Rue des Sœurs Crises.

S. B. HERRARD,
24, Rue St. Sacrement.

4 mai. 199—m k

Nouvelles Marchandises Sèches.

DUFRESNE, GRAY & Cie.,

No. 454 rue Notre Dame, Ouest.

DUFRESNE, GRAY & Cie.,

Près de la rue McGill.

DUFRESNE, GRAY & Cie.,

En arrière de l'Hotel d'Ottawa.

Informent leurs pratiques et le public qu'ils reçoivent tous les jours des assortiments splendides et variés de marchandises sèches de goût et d'étape qui ont été choisies des différents marchés européens par un membre de la société—M. Robert Gray. Ils saisissent aussi cette occasion d'informer respectueusement le public qu'ils vendent tout leur stock actuel à des prix extrêmement réduits afin de faire place aux nouvelles MARCHANDISES DE PRINTEMPS, comprenant:

Nouvelle Soie de Gout
Nouvelles Marchandises de Gout
Nouveaux Châles
Nouvelles Mantilles
Nouvelles Garnitures
Jolies Dentelles
Corsets
Articles de Deuil
&c, &c, &c.

7 mai. 202—m k

A. LEVÊQUE.

ARCHITECTE,

ET

agent pour l'obtention des Brevets d'Invention

EN CANADA ET A L'ÉTRANGER.

Bureaux: 38, Petite Rue St. Jacques.

19 aout— 3

ARGENT A PRETER.

Des emprunts de $400 et au-dessus, payables par versements, annuellement, avec intérêt à 8 par cent, assurés par hypothèque sur propriétés de ville, peuvent être effectués des soussignés.

JUDAH & WURTELE,
Procureurs, etc.,
India Chamber 13, Rue de l'Hopital.

7 janvier—100 om B K

Avis Spécial.

SUCCESSION DE FEU N. DUMAS, ECR., C. R.

Les personnes qui ont des réclamations contre la succession de feu monsieur Norbert Dumas, de Montréal, sont priées de les présenter à l'Honble Juge Berthelot—son exécuteur testamentaire.

Montréal, 1er mai 1869. 198 tm

Défense d'avancer.

Le soussigné informe le public qu'il ne sera responsable d'aucune dette contractée par APPOLINE SAVARIA, son épouse, sans un écrit signé de sa main.

THÉOPHILE MEUNIER dit LAGACÉ.

Montréal, 3 avril 1869—198 m p

AVIS.

MM. BOURGOUIN et LACOSTE, Avocats de Montréal, viennent de former une société, et tiennent leur Bureau au

No. 41, Rue St. Vincent, Montréal.

N. H. BOURGOUIN J. C. LACOSTE

14 mai—199

DEMENAGEMENT.

GAUTHIER, MAYRAND & CIE.,

IMPORTATEURS DE

VINS, ÉPICERIES, LIQUEURS

ET

Marchands de Produits et de Farine.

Ont transporté leur place d'affaires des Nos. 287 et 289, rue des Commissaires, aux vastes magasins situés aux Nos. 279 et 281, rue des Commissaires, porte voisine de la maison

J. L. CASSIDY & CIE.

18 mai—ds 211

NOUVELLE MAISON

DE

MARCHANDISES SÈCHES.

M. BERTRAND & Cie,

129 --- Rue Notre - Dame --- 129

VIS-A-VIS LA RUE CLAUDE,

EN FACE DU MARCHÉ BONSECOURS.

Mr. E. M. DUPUIS, de la maison DUPUIS & LABELLE, a l'honneur d'informer ses amis, ses connaissances et le public en général qu'il a dissous sa société avec M. Labelle et en a contracté une nouvelle avec M. BERTRAND, sous la raison sociale de BERTRAND & CIE, Rue Notre-Dame, No. 129, en face de la Rue Claude, vis-à-vis le Marché Bonsecours, où ils tiendront un assortiment de MARCHANDISES NOUVELLES ET DES MIEUX CHOISIES, qu'ils vendront à des prix très modérés.

Il espère que l'encouragement dont il a toujours été honoré jusqu'à présent ne lui fera pas défaut pour l'avenir, et il sollicite dans sa nouvelle position le patronage de ses amis et connaissances ainsi que du public en général pour la nouvelle maison dont il fait partie.

5 avril. 174—dm A C k

LIVRES.

L'Esprit de Pie IX, ou les beaux traits de ce grand Pape, par le R. P. Huguet, S. M., 1 volume in-12 .... $ 0.75
Triomphe de Pie IX dans les épreuves depuis 1848 jusqu'en 1868, par le même, 1 volume in-12 .... 0.60
Les Victoires de Pie IX sur les Garibaldiens en 1867, et les Soldats du Pape devant l'histoire, par le même, 1 volume in-12 .... 0.40
Rome et le Pape-Roi, 1 volume in-12 .... 0.50
Le Parfum de Rome, par L. Veuillot, 2 vols. in-12 .... 2.00
De quelques Erreurs sur la Papauté, par le même, 1 volume in-18 .... 0.60
Esquisse de Rome Chrétienne, par Mgr. Gerbet, Evêque de Perpignan, 2 vol. in-12 .... 2.25
Les Soldats du Pape, par Oscar de Poli, 1 volume in-12 .... 1.00
Les Martyrs de la Liberté de l'Eglise en 1867, par le R. P. Huguet, 1 volume in-12 .... 0.45
Campagne de la Révolution contre Rome en 1867, par l'abbé Fleury, 1 volume in-12 .... 0.40
Les Pontificaux et les Garibaldiens, ou historique anecdotique de l'invasion des Etats Pontificaux, d'après les documents officiels et les correspondances, 1 volume in-12 .... 0.70
Glorieuse Victoire de Mentana, remportée le 3 novembre 1867, par les troupes du Saint Père unies aux Français, contre les bandes garibaldiennes, récit détaillé par un jeune ecclésiastique Breton, 1 volume in-12 .... 0.50
Manuel du Catéchiste, par l'abbé Sergeot, prêtre de St. Sulpice, 4 volumes in-12 reliés 5.50
La Sainte Vierge d'après les Pères, par l'abbé Barbier, auteur des *Trésors de Cornelius à Lapide*, 4 beaux volumes grand in-8o reliés 10.00
Aurifodina Universalis—Mine d'or universelle des Sciences Divines et Humaines, Théologiques et Philosophiques, distribuée sous huit cents titres différents, par ordre alphabétique, en cent mille sentences extraites des Sources Sacrées de l'Ancien et du Nouveau Testament, et des Sources Vénérables des SS. Pères, des Conciles, des Docteurs et des meilleurs auteurs Païens, au nombre de deux cents environ. Ouvrage destiné à tous les religieux et séculiers, mais surtout aux Prédicateurs, Orateurs, Jurisconsultes, et à tous hommes d'étude en général, par le R. P. Robert, Capucin. Nouvelle édition reproduite de celle de 1680, avec traduction et indication du nom de l'auteur et des titres, chapitres et versets de l'ouvrage d'où chaque texte a été tiré, par une société d'ecclésiastiques de divers diocèses sous la direction de l'Abbé Rouquette; approuvé par plusieurs Archevêques et Evêques de France et de l'étranger et précédé d'une lettre de Mgr. Dupanloup, Evêque d'Orléans, 8 volumes in-8o 22.00
Le Nouveau Testament selon la Vulgate, traduit en français, avec des notes, par l'abbé J. B. Glaire, ouvrage approuvé par le Saint Siége, après examen fait à Rome par la Sacré Congrégation de l'Index, édition de luxe, 1 magnifique volume in-4to de 625 pages demi-reliure chagrin et toile, tranche dorée 16.00
La grande vie de Jésus-Christ, par Ludolphe le Chartreux, traduction nouvelle et complète par Dom-Marie-Prosper Augustin, 6 volumes in-8o reliés 12.00

En vente à la Librairie de

C. O. BEAUCHEMIN & VALOIS,
237 et 239, Rue St. Paul

19 avril—179

AVIS.

J. GARDNER,

CHIMISTE et PHARMACIEN,

375, Rue Notre-Dame.

EST DÉMÉNAGÉ

AU

No. 457, Rue Notre-Dame

Le magasin suivant de celui déjà occupé par lui, et vis-à-vis le Magasin de Marchandises Sèches de Dufresne, Gray & Cie.

24 mai 215

RESTAURANT DU JARDIN-VIGER

A LOUER, cet Etablissement si largement patronisé le printemps, l'été et l'automne derniers par les étrangers et les citoyens en promenade au Jardin-Viger. Pour une personne qualifiée à tenir un établissement de première classe, un succès d'affaires est certain. A part TROIS SALONS POUR LE PUBLIC, il reste assez d'appartements pour loger UNE FAMILLE. Grande Cuisine, Four à pâtisseries, Glacière, Ecurie et Remise.

S'adresser à J. C. ROBILLARD, No. ..., Rue St. Gabriel.

Montréal, 22 mas—168

LA BANQUE JACQUES-CARTIER

Avis est par le présent donné qu'un dividende de quatre pour cent sur le capital de La Banque Jacques-Cartier a été déclaré pour le semestre courant, et sera payable à la Banque le et après le PREMIER JUIN prochain.

Les livres de transport seront fermés depuis le 17 jusqu'au 31 Mai prochain inclusivement.

Par ordre du Bureau,
H. COTTÉ,
Caissier.

Montréal, 29 avril 1869—195

LA SALLE DELMONICO

POUR LUNCH,

79, Rue St. François-Xavier

Est ouverte depuis un an et a été patronisée par l'élite de la ville, ce qui a permis au propriétaire d'avoir constamment en mains les mets les plus exquis de la saison.

Il est hors de doute que cet établissement est la seule place dans Montréal où les hommes d'affaires puissent s'épargner du temps comme de l'argent en prenant leur *lunch* au DELMONICO.

On reçoit à toutes les deux heures les cotes d'or et de valeurs de New-York. Voir le bulletin.

13 mai.—206 tmk

BLANCS

d'Avocats, Notaires, Greffiers, &c.

La Librairie Nouvelle d'ALPHONSE DOUTRE & CIE., Coin des Rues Notre-Dame et St. Gabriel, a acquis de la Maison LOUIS PERRAULT & CIE, son établissement de Formules imprimées à l'usage des Avocats, Notaires, Greffiers, &c. Ces formules sont revisées par des personnes compétentes.

On trouvera aussi à la Librairie toute espèce de PAPETERIE, soit en gros ou en détail. Le département des LIVRES DE DROIT est presque complété, et offre actuellement les Ouvrages les plus en usage.

Montréal, 17 mai, 1869—209 m

Association de la Salle St. Patrice.

AVIS est par le présent donné que la seconde émission dans le Fonds Originaire de cette Association deviendra due et payable au bureau du Trésorier, M. LUKE MOORE, 128, rue McGill dans l'ordre suivant:

5me Versement de	10 par cent le	1	Juin 1869		
6	"	10	"	15	" "
7	"	10	"	5	Juillet "
8	"	10	"	19	" "
9	"	10	"	4	Aout "
10	"	10	"	18	" "

Par ordre,
J. D. KENNEDY,
Secrétaire.

Mai 20 1869. 212 qu

J. HUDON & CIE.,

IMPORTATEURS

D'EPICERIES, VINS, LIQUEURS

ETC., ETC., ETC.

No. 246, RUE St. PAUL

ET

201, RUE DES COMMISSAIRES,

Autorisés par Sa Grandeur Mgr. de Montreal de vendre des Vins en usage pour la Sainte Messe,

Ont l'honneur d'annoncer qu'ils viennent de recevoir de la célèbre maison BTD. LACOMBE, aîné, CARDEZ & GIZARD, de Bordeaux, par la Barque "*Deodora*," un ASSORTIMENT CHOISI DE VINS, dont ils peuvent garantir la qualité et la pureté, et ils sollicitent, en conséquence, le bienveillant patronage des Messieurs du Clergé.

21 mai—m 213

NOUVEAU MAGASIN DE GRAINES

100, — RUE McGILL, — 100,

Vis-à-vis l'extrémité du Marché Ste. Anne,

MONTREAL.

Le soussigné informe respectueusement le public qu'il a commencé les affaires de Grainetier et de Fleuriste, à la dite adresse.

Il a en vente un assortiment considérable et varié de Graines de Semence pour le Jardin, la Ferme et les Fleurs, &c., et il entend faire de l'affaire du Commerce de Graines une vraie *spécialité* (non comme addition à un autre commerce) avec laquelle il pourra pourvoir dans toute saison à tout ce qu'on a besoin pour le Jardin et la Ferme.

WILLIAM EWING.

☞ On peut se procurer sur demande un catalogue descriptif des Graines de Jardin, Ferme et Fleurs.

8 avril—dm k 177

Feu d'Artifice! Feu d'Artifice!

On a reçu un GRAND ASSORTIMENT pour Feux d'Artifices. Les ordres de la campagne seront strictement et promptement suivies.

Aussi, un nouveau VAULTIPÈDE pour les enfants, dont on pourra se servir dans une cour de récréation ou salle d'exercice.

On vend des Vélocipèdes et des Voitures d'Enfants de toute description chez

D. A. HARPER,
No. 267, rue Notre-Dame,
Block de la Cathédrale.

19 mai—211

GLACE! GLACE! GLACE!

Le soussigné a l'honneur d'informer le public qu'ayant considérablement agrandi ses glacières, il pourra, cette année, fournir de la glace à un plus grand nombre de consommateurs que par le passé.

Pour les prix, s'adresser à

JOSEPH CHRISTIN,
119, Rue Sanguinet.

1er mai—197

SABLE.

Sable entièrement pur à vendre

Chez les
SŒURS DE LA MISÉRICORDE,
Rue Dorchester.

21 mai—213 us p

LA MOISSONNEUSE

LA PLUS PARFAITE ET LA PLUS CÉLÈBRE DU MONDE.

FAUCHEUSE & MOISSONNEUSE DE BUCKEY.

Dernièrement la vente des Machines Buckey a augmenté de 25 au chiffre de 20,000 par chaque saison, et notre 100,000, est employée dans tous les Etats-Unis. Elle a reçu les premiums les plus élevés à tous les grands concours de tous les pays. Tout le monde connaît sa solidité et sa durée, et partout elle a été reconnue comme étant ce qu'il y avait de meilleur et de plus parfait comme œuvre d'art et comme utilité et durée.

D'importantes améliorations ont été faites pour 1869.

Manufacturée par

A. P. RICHARDSON & Cie.,
9 et 11, Rue Centrale, Worcester Mass.

WM. EVANS, Agent pour le Canada,
Salle du Marché St. Anne, Montréal.

20 Mai 1869. 212 dxs

ASSURANCE UNION DU CANADA

COMPRENANT:

La "British America Assurance Company"

La "Montreal Assurance Company"

La "Western Assurance Company"

Le soussigné ayant été nommé Procureur pour ces Compagnies bien connues, est prêt à donner des POLICES D'ASSURANCE sur TOUS RISQUES MARITIMES de l'OCÉAN entre l'Amérique du Nord et l'Europe. Pertes payables dans la Grande-Bretagne ou en Canada, au choix de l'Assuré.

JOHN RHYNAS,
No. 11, RUE STE HÉLÈNE.

21 mai—213 us

A VENDRE

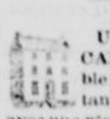

Un MAGASIN et une RÉSIDENCE de CAMPAGNE; une place d'affaires enviable dans le village de ST. RÉMI, consistant en un magasin de première classe, avec une résidence y comprise, et une maison détachée, ci-devant occupée par H. McGILL & CIE., Termes faciles et titres incontestables. Pour les conditions, s'adresser chez MM.

BUREAU & NORMANDEAU,
Notaires, etc.,
63, rue St. François-Xavier.

1 octobre—211

A VENDRE

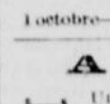

Un EMPLACEMENT agréablement situé près du Champ de Mars, 61x97 pieds, faisant face à deux rues, St. Louis et Craig, avec DEUX MAISONS EN PIERRE, Nos. 99 et 101, sur la rue St. Louis. Titre incontestable. Conditions faciles.

S'adresser à MM.

MOREAU, OUIMET & LACOSTE,
No. 30, rue St. Gabriel.

22 mai—214 m c

BUREAUX A LOUER.

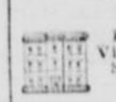

Plusieurs Bureaux à louer sur la rue St. Vincent.

S'adresser à

S. GIRALDI,
29, rue St. Vincent

2 février—122

A LOUER.

SUR LA PLACE JACQUES-CARTIER, NO. 42

Ce vaste et magnifique magasin à quatre étages, une cave spacieuse, bien éclairée de vingt-quatre pieds de front sur quatre-vingt pieds de profondeurs, entre sur deux rues, ce magasin est pourvu d'une machine pour monter et descendre les marchandises et peut-être divisé en plusieurs parties et le soussigné fera les divisions nécessaires.

Conditions faciles, possession immédiate,

S'adresser au No. 29 rue St. Vincent.

S. GIRALDI.

Montréal, 18 mar 1869.—160 j

A VENDRE

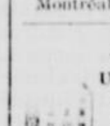

Une SUPERBE TERRE de cent vingt arpents en superficie, toute en bon état de culture, située sur le chemin macadamisé de Chambly, dans la paroisse de St. Hubert, avec une MAISON neuve et autres dépendances en bon état. Conditions de paiement faciles.

S'adresser à L. P. RENÉ COTRET, au No. 5, Rue St. Louis, ou au Bureau de Police, Palais de Justice.

12 mai. 205—tm k

A VENDRE

L'on offre en vente une TERRE de la contenance de 250 arpents, avec maison, granges, étables et autres dépendances dessus construites, de 4 arpents de front. Par sa position sur le fleuve St. Laurent à sa proximité de la ville, dont elle n'est éloignée que de trois milles à la paroisse de la Longueuil, cette terre offre de grands avantages aux acquéreurs.

Pour plus amples informations, s'adresser à

H. J. MEYER,
Notaire,
Montréal.

10 sept—2

A LOUER

La propriété sur la rue Ste. Catherine, comprenant une Tannerie, une Maison en Brique, connue comme le No. 329, convenable pour autres fins de manufactures. Possession le 1er de Mai prochain.

S'adresser à

WELCH & BULLOCK,
Avocats,
No. 60, Petite rue St. Jacques.

7 avril—

A VENDRE

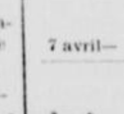

UNE MAISON à deux étages et quatre logements, et une autre à deux étages et deux logements sur le même emplacement.

S'adresser sur les lieux, No. 321, Rue Jacques-Cartier.

2 mars 146

A VENDRE

Une JOLIE MAISON DE CAMPAGNE à un étage, avec dépendances, située dans le village St. Vincent de Paul, Ile Jésus.

Pour ses renseignements, s'adresser à Melle. EMÉLIE CARON, du dit village.

7 avril. 176—k

A VENDRE

DEUX MAGNIFIQUES TERRAINS sur la Rue St. Denis, près l'Eglise St. Jacques, contenant chacun 25 pieds de front sur 125 pieds de profondeur avec ruelle en commun derrière.

Terrain commué. Conditions faciles.

S'adresser à

H. M. PERRAULT,
Architecte,
No. 89, Rue St. François-Xavier.

7 avril. 176—j k

Propriété à Vendre.

PLUSIEURS BONNES TERRES, avec terrain bois, à Beloeil; une Prairie à St. Jean Baptiste; un magnifique Verger avec Succrerie, au Mont St. Hilaire.

Conditions libérales.

J. B. BROUSSEAU,
Avocat,
No 53, Petite Rue St. Jacques.

6 mars 1868—151

A VENDRE

QUATRE EMPLACEMENTS

SITUÉS SUR LA RUE CADIEUX

VIS-A-VIS LA PROPRIÉTÉ DU CAPITAINE VOLIGNY

Ces Terrains, qui commandent une vue magnifique de la montagne et qui sont dans une localité des plus saines, mesurent 49 pieds de front sur 76 pieds de profondeur chacun.

Les conditions de vente seront libérales.

S'adresser à

S. GIRALDI,
No. 252, Rue Notre-Dame,
En face de la Côte St. Lambert.

—ooo—

AUSSI

UNE PROPRIETE

SITUÉE SUR LA RUE DUBORD

VOISINE DU MARCHÉ AUX ANIMAUX

Sur ce terrain est construite une jolie maison en briques à trois étages, avec une allonge aussi en briques, qui couvre toute la profondeur du terrain. Il y a une grande cour et des bâtiments sus-érigés.

Les conditions, qui seront faciles, seront connues en s'adressant à

S. GIRALDI,

S'adresser au No. 29 rue St. Vincent.

mai—229

Propriété! Propriété!

Le soussigné est maintenant prêt à offrir à l'examen des capitalistes la liste la plus complète et la plus considérable de propriétés qui ait encore été en possession d'une seule agence en ce pays. Il pourra céder ces diverses propriétés à des prix on ne peut plus avantageux, avec des titres parfaits, et des conditions libérales.

Les acheteurs sont priés d'entrer et de jeter un coup d'œil sur la liste.

H. H. GEDDES,
Agent d'immeubles et de placements,
32, Grande Rue St. Jacques.

Montréal, 20 Mai 1869. 212 us

Hypothèques à Vendre.

TROIS HYPOTHÈQUES DE PREMIÈRE CLASSE (sur titre de *Bailleurs de fonds*) au montant de $4,000. Termes avantageux; elles peuvent être vendues séparément.

J. B. BROUSSEAU Ecr.,
Petite rue St. Jacque

6 mars 1869—151

LA MINERVE

MERCREDI MATIN, 26 MAI 1869.

Correspondance Parlementaire de La Minerve.

Ottawa, 24 Mai 1869.

Les deux fêtes légales de la semaine prochaine assuraient aux membres un temps d'escale dont un certain nombre a su profiter en accompagnant les Sénateurs dans leurs foyers. La besogne a pris le parti de se mettre de moitié avec le chômage et il y a lieu de croire qu'il ne se fera pas absolument d'ouvrage sérieux cette semaine.

Sir Georges E. Cartier a bien mis, il est vrai, la question du Nord-Ouest sur les ordres du jour pour la plus prochaine séance; mais il est probable qu'il attendra le retour de tous les membres avant d'entamer un tel sujet.

Le public ne s'est peut-être pas rendu assez compte de l'immense portée de cette mesure, laquelle nous ouvre des horizons autrement étendus que ceux qui paraissent borner le territoire même. La confédération nous a lancés dans une voie nouvelle, et quand nous venons à considérer l'état d'immobilité transitoire pendant lequel depuis 30 années nous nous figurions à la seconde adolescence, nous sommes surpris de la rapidité toute vertigineuse avec laquelle nous sommes aujourd'hui lancés dans les sentiers de notre véritable destinée. Nous avons surgi providentiellement. Une main insensible semblait avoir préparé les voies. Les difficultés se sont abaissées sous nos pas; les volontés de qui nous dépendions semblaient avoir subi le même souffle inspirateur. Toute une révolution s'est opérée dans notre organisation politique sans malaise et sans secousse. Un succès à peine espéré a répondu à toutes nos tentatives et nos hommes publics, comme poussés par une force irrésistible marchaient toujours, allaient sans crainte, couraient au-devant de l'inconnu. Une vaste confédération s'est formée dans l'Amérique du Nord, composée de peuples jeunes et vigoureux, et voilà que les entraves de l'esprit de parti sont soudainement brisés par la volonté du peuple lui-même. Un gouvernement fort et sympathique nous est accordé pour continuer cette œuvre, et par sa forte volonté une nouvelle artère nous sera bientôt donnée dans le chemin de fer intercolonial pour répondre à la surabondance de vie qui se réveille en nous, tandis que l'immensité se déroule pour nous dans les profondeurs inexplorées du Nord-Ouest. Nous ne sommes encore ni connus, ni forts, ni grands; mais nous possédons les éléments qui font les peuples.

Le Nord-Ouest n'est aujourd'hui qu'un vaste désert et la solitude est la seule compagne de cette nature sauvage; mais attendons le Nord-Ouest. C'est la grandeur et la richesse, c'est l'empire du commerce; c'est le dernier trait-d'union entre l'Europe et l'Asie; c'est le chemin de l'or australien des shawls, du cashmere, des diamans de Golconde, des soies de la Chine, des épices du Malabar et des Moluques, etc. Une immense activité mettra un jour Victoria en rapport journalier avec Montréal et les nations, pour trafiquer, devront débarquer chez nous.

Cette mission ne nous était pas absolument cachée, et plus d'un homme d'état a entrevu pour nous les splendeurs de l'avenir. "Il n'est pas déraisonnable, disait le comte de Carnarvon dans une réunion publique le 23 Mai 1859, de croire à l'établissement d'un système régulier de transit de la Nouvelle-Ecosse aux rives du Nouveau-Brunswick, puis à travers le Canada, la Rivière Rouge, les Prairies, jusqu'au défilé Vermillon, jusqu'à ce qu'il atteigne les régions aurifères de la Colombie."

"Notre commerce dans l'Océan Pacifique avec la Chine et les Indes, disait Lord Bury au Parlement Anglais, doit définitivement passer par nos Provinces de l'Amérique du Nord. Dans tous les cas, nous aurons perdu notre suprématie commerciale le jour où nous aurons négligé cette importante considération, et si nous manquons d'exploiter les avantages physiques que ce pays nous offre et que nous n'avons que la peine d'étendre pour saisir, nous mériterons bien d'être déchus."

En 1855, Jefferson Davis, alors Secrétaire de la guerre aux Etats-Unis, disait: "La seule route praticable pour une communication par chemins de fer entre les cotes Atlantiques et les Côtes Pacifiques de l'Amérique du Nord est par le territoire de la Baie d'Hudson."

"Je crois que la route la plus désirable pour aller du Pacifique à l'Atlantique, disait en 1858, le Gouverneur Stevens, du Minesota, à la Législature, est dans les possessions britannique, et qu'une grande voie de communication inter-océanique peut être construite par la Saskatchewan."

Il n'y a pas jusqu'à M. Seward qui, en termes plus généraux, ne rende hommage à la future prospérité du Canada: L'ex-secrétaire d'Etat des colonies écrivait en 1857, à l'*Albany Evening Journal*, dans un voyage dans le Golfe St. Laurent:

> Existence singulière que cette vie sur mer. Peut-être est-il possible que mes méditations politiques ne soient pas plus fermes que l'élément qui nous agite; mais je le confesse, j'avais comme la plupart de mes compatriotes, considéré le Canada comme une simple lisière de terre, au Nord des Etats-Unis, facile à détacher de la Mère-Patrie, dans l'impossibilité de se défendre lui-même et destiné à entrer prochainement dans l'Union. J'ai bien changé d'opinion. Je vois dans l'Amérique Anglaise du Nord, qui court d'un océan à l'autre depuis le Labrador et Terreneuve au Pacifique, et occupant un espace considérable de la zone tempérée, d'immenses lacs, de grands fleuves, de splendides rivages, des milliers d'îles et une région assez vaste pour contenir un empire.
>
> Ses vastes champs de blé de l'Ouest, ses immenses chaînes de montagnes au Nord, ses inépuisables forêts, les plus vastes du Nord, ses précieuses pêcheries, ses grands gisements de minerais encore inexploités m'indiquent les éléments de la richesse. Je trouve ses habitants vigoureux, hardis, énergiques, *perfectionnés par la religion protestante* et la liberté anglaise. Ils sont jaloux de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis, et quand je songe à leurs ressources, je crois qu'ils ne pourront être retenus par la première, ni subjugués par les seconds. Ce sera une Russie derrière les Etats-Unis, qui seront pour eux la France ou l'Angleterre et, en raison de leur civilisation plus avancée, ce sera une Russie beaucoup plus terrible pour ses voisins.
>
> La politique des Etats-Unis est de perpétuer une alliance avec le Canada, tandis qu'il est encore jeune et insouciant de l'avenir. Mais d'un autre côté, je vois que la politique actuelle des Etats-Unis est d'avoir de la jactance et du dédain pour une population vigoureuse, vivace et toujours croissante au Canada, tandis qu'ils s'efforcent de créer des Etats faibles avec les provinces en décadence espagnoles sur les côtes et les îles du Golfe St. Laurent.
>
> Je ne vivrai pas assez longtemps pour voir cela; mais *la génération commence déjà à naître, qui verra les Etats-Unis déplorer cette étonnante folie, par laquelle ils préparent leur ruine et leur chute.* Toutes les étoiles politiques du Sud doivent s'éteindre; mais celles qui éclairent le Pôle Nord demeurent toujours brillantes et augmentent toujours en splendeur.

Le génie américain rend encore hommage à nos destinées futures dans le bill présenté en 1866 par M. Banks à la Chambre des Représentants à Washington, pour annexer le Canada aux Etats-Unis. Une pensée fixe domine dans ce document; on y insiste fortement sur nos routes et nos moyens de communication et l'on considère le chemin du Nord-Ouest au Pacifique comme une question facile et décidée. Le bill s'exprime ainsi:

> ......Pour aider à la construction d'un chemin de fer de Truro à la Nouvelle-Ecosse, à la Rivière du Loup en Bas-Canada et un chemin de fer de la Cité d'Ottawa, par voie du Sault Ste. Marie, Bayfield, le lac Supérieur, etc., à quelque point du littoral pacifique, les Etats-Unis accorderont des octrois de terre, le long de la ligne du dit chemin à un montant de 20 sections de 12,800 acres par mille de chemin et en addition à cet octroi, les Etats-Unis garantiront un intérêt de 5 p. 100 sur le capital, pourvu que cet intérêt n'excède pas $30,000,000.

Que nos hommes d'état et que tous les habitants de ce pays se mettent bien dans l'idée que l'avenir est au commerce et au commerce de l'Ouest, de même que de tous temps, c'est le commerce de l'Orient qui a créé les villes, les pays et les royaumes à l'Ouest. Ce fut l'un des grands soucis d'Alexandre le Grand, aussitôt qu'il eut mis le pied dans les Indes, de relier par une voie prompte l'Asie à l'Europe. Il envoya une flotte entière explorer l'Indus, le Golfe Persique et l'Euphrate et voyant les recherches vaines il revint, par la Mer Rouge, précisément à l'Isthme de Suez, construire un entrepôt de commerce pour ses produits de l'Inde, qu'il appela Alexandrie. Ce comptoir devint en quelques années une grande ville, et, en revanche, Petra, Palmyre, Tyre, Constantinople, de qui le commerce était ainsi détourné, tombèrent rapidement.

Tamerlan et Nadir Shah entreprirent de grandes guerres dans le seul but de s'assurer le commerce des Indes et des pays environnants.

Mahomet fonda La Mecque en obligeant tous ses fidèles à venir tous les ans dans sa ville et leur permettant d'emporter avec eux des objets de commerce. C'est ainsi que le Bengal, le Cashmere, le Ylou, la Chine envoyèrent tous leurs produits au centre de l'Islamisme.

L'Afrique s'empara ensuite du commerce des Indes et construit Bassorah pour se l'assurer. Tant qu'elle put conserver son monopole, elle fut prospère et invincible.

Le courant changea et laissa la mer rouge pour le Golfe Persique. L'Afrique et l'Egypte retombèrent dans l'impuissance. Tadivar s'éleva avec gloire et Zenobée osa tenir tête à l'Empire Romain.

Quand le commerce des Indes revint à la mer rouge et à l'Isthme de Suez, les villes affaissées renaquirent et c'est alors que les villes de littoral sur le passage de ce commerce, Venise, Genes, la superbe, Florence, la métropole des arts et Lisbonne atteignirent à leur plus haute splendeur.

Depuis que le commerce de l'Inde a laissé la Mer Rouge pour passer par le Cap de Bonne Espérance, on sait que ces villes n'ont fait que décliner.

Nous sommes à côté d'un peuple qui vit tout absorbé dans cette idée et qui est déjà devenu fort et puissant, parce que sa foi dans le commerce lui a fait transporter les montagnes et retrancher les distances.

New York a remplacé le portage entre le lac Ontario et l'Hudson par des canaux immenses et a pareillement uni le lac Champlain à l'Hudson par des voies creusées dans le sol. La Pensylvanie a uni l'Atlantique à l'Ohio par un canal sur les Alleghanies. Le Maryland et la Virginie ont franchi la même barrière de la même manière; tout cela pour ouvrir l'Ouest; tandis que l'industrie privée a jeté les yeux sur tout le territoire américain comme une immense cote de maille, un réseau de chemins de fer qui mettent les deux extrémités de l'Amérique du Nord à quelques jours de distance.

En même temps que le Missisipi s'ouvrait pour l'Ouest, nous lui offrions le St. Laurent avec ses vastes canaux, d'où date le premier élan de notre prospérité. L'Ouest qui était un désert il y a 30 ans est aujourd'hui la région la plus riche et la plus peuplée des Etats-Unis.

C'est de 1825, où se fit l'ouverture du canal Erié, que date la naissance du mouvement dans l'Ouest, qui fournit aujourd'hui un tonnage de neuf millions de tonnes au lac Erié. Chicago qui comptait 78 âmes en 1838, en compte en ce moment 300,000. En 1859, le Minesota était obligé d'importer le blé, l'an dernier il en a exporté 10,000,000 de minots et tout l'Ouest expédie annuellement 90,000,000 de minots par le lac Michigan seulement. Le Minesota, qui n'avait pas de chemins de fer en 1854, en a maintenant 600 milles et à mesure que les communications s'ouvraient, nous avons vu la vie et l'activité se refouler en quelque sorte vers l'Ouest, pour faire surgir Chicago, Milwaukee, St. Louis, Cairo, Alton, La Crosse, St. Paul, etc.

Maintenant, si les Etats-Unis ont été assez heureux pour nous devancer; nous avons encore la faculté de nos ressources topographiques.

Nous n'avons qu'un seul débouché à la mer, il est vrai; mais le golfe St. Laurent vaut à lui seul, le débouché du Missisipi à la Nouvelle-Orléans, les lignes d'eau artificielles de New York et de Philadelphie, les ports et terminus de chemins de fer de Portland, Boston, New York et Baltimore.

La ligne la plus courte de New York à Liverpool est de 2,980 milles; celle de Boston à Liverpool est de 2,856 milles; celle de Québec est de 2,580 milles seulement, et le commerce de l'Ouest qui est aujourd'hui à la même distance de New York et de Montréal serait encore rapproché d'au moins 250 milles par le canal de la Baie Georgienne, de près de 400 milles par la continuation d'un chemin de fer par la vallée de l'Ottawa, ce qui du Sault Ste. Marie à Liverpool nous donnerait un avantage de 700 à 800 milles de fret de moins et de quatre jours d'avance.

L'épreuve nous trouve parfois découragés, et les moins forts se sentent, en quelque sorte, écrasés à côté de cette gigantesque république, qui semble grandir toujours. Sachons attendre; nous sommes les hommes du Nord et les hommes du Nord sont les hommes de l'avenir. Les climats rigoureux forment les âmes vigoureuses. Les fortes températures peuvent seules donner de l'énergie aux constitutions, et c'est de la constitution physique que le caractère emprunte sa vigueur. C'est en Asie, dans le pays de l'éternel printemps et des fleurs perpétuelles, que fut placé le berceau du monde et que vint, plus tard, se fixer l'arche de Noé. Mais le souffle glacé du Nord, l'emporta bientôt sur les parfums de ce jardin de l'univers. Les splendeurs de l'Egypte montèrent vers la Perse. Un homme du Nord, Alexandre, détruisit la Perse. Dans les jours glorieux de la Grèce, un homme du Nord osa fonder une ville qu'il appela Rome, de son nom, et cette ville subjugua la Grèce et quand Rome fut maitresse de l'univers, d'autres hommes du Nord vinrent fondre sur le colosse et l'abattirent.

L'Asie Mineure et l'Afrique virent également passer leur civilisation dans le Nord. Parmi les états européens, l'Espagne, autrefois puissante et respectée, avait le tort d'être située au Sud du continent; elle descendit au second degré, tandis que deux puissances du Nord, l'Allemagne et la Russie, montèrent au premier rang. C'est une race du Nord de l'extrême nord de la France, faisant remonter son origine aux dieux même du Nord, qui laissa la Normandie pour monter encore et fonder la Grande-Bretagne et qui, plus tard, vint coloniser le Canada.

Nous avons vu dernièrement la Prusse, une province du Nord de l'Allemagne se lever contre l'ancienne dépositaire de la suprématie de l'Allemagne au Sud, l'Autriche, et se substituer à celle-ci.

Et cette autre puissance du Nord, à moitié civilisée, la Russie, inspire déjà de telles inquiétudes à l'Europe entière que celle-ci a jugé à propos de se coaliser une fois pour briser son influence et que les hommes d'état calculent avec épouvante le rôle que le grand empire du Nord devra jouer plus tard.

Si nous passons en Amérique, le continent du Sud mille fois plus favorisé de la nature que le nôtre, a été incapable de conserver la civilisation qui lui a été portée et plus nous allons au Sud; plus nous avons à gémir sur l'anarchie et la barbarie jusqu'à ce que nous arrivions au dernier pays qui est la Patagonie.

C'est à l'extrême Sud de notre continent, dans un pays riche de toutes espèces de produits et de toutes les beautés du climat, que la civilisation a tenu le moins longtemps, au Mexique.

Et dans cette guerre gigantesque qui a déchiré la grande république pendant quatre ans, la suprématie du Sud a reçu un coup dont elle ne se relevera pas. Toute l'activité américaine a monté au Nord et à l'Ouest.

Maintenant, si nous examinons successivement la carte de l'Afrique, de l'Asie, de l'Europe et de l'Amérique, nous voyons que le pouvoir du monde et la suprématie ont résidé tour-à-tour chez presque toutes les nations et qu'elles ont suivi invariablement une marche ascendante en commençant au Sud pour arriver au Nord; que cette marche s'est répétée en Amérique et que la civilisation a déjà parcouru tout le continent sud et les trois quarts du continent nord, et que ce serait un fait inoui dans l'histoire et dans les lois de la constitution universelle, si ce souffle de la suprématie qui a parcouru presque tout l'univers pour donner à chaque nation sa part de grandeur, s'arrêtât subitement à la ligne 45ème de l'Amérique du Nord.

La grandeur future du Canada n'appartient déjà plus au domaine des hypothèses. Sa place est marquée sur la carte et dans l'histoire; et, pour nous, l'acquisition du Nord-Ouest est le dernier acte par lequel nous devions nous préparer à nos destinées.

Nous aurons un territoire plus grand que celui des Etats-Unis, presque comparable à celui de la Russie, avec un climat favorable à la culture, sur une étendue de 250,000,000 d'acres arables et fertiles, avec des ressources forestières et minières inépuisables, d'immenses pêcheries, des pouvoirs d'eau sans fin, une position topographique qui nous rend l'entrepôt du commerce du monde entier, une population forte, active et intelligente, pleine d'énergie et animée d'une noble ambition, jouissant de la tutelle et du crédit anglais pour hâter notre développement.

Quand nous disons l'entrepôt du commerce universel, un certain nombre de lecteurs auront de la difficulté à comprendre que cette proposition ne renferme pas une exagération considérable.

Qui ne sait que, depuis la découverte de l'Amérique, le passage par le Nord-Ouest à la mer pour raccourcir le chemin entre l'Europe et l'Asie a été le rêve de tous les gouvernements et de tous les navigateurs. Ce fut la grande occupation de Jean Cabot, comme la tombe de Franklin. De 1800 à 1845, l'Angleterre, à elle seule, a dépensé $5,000,000 pour vaines explorations à la recherche d'un passage. Le parlement anglais a promis une récompense de $100,000 au navigateur qui trouverait ce passage, qui raccourcirait le voyage entre Londres et Pékin de 20 jours, entre Liverpool et l'Australie de 15 jours et d'autant entre Liverpool et les Indes.

Il a été constaté que le sentier par eau est une impossibilité et l'on a dit du voyage de McClure en 1856 qu'il avait fermé la porte derrière lui. Il ne reste qu'à traverser le continent même et le sentier le plus court est sur les possessions anglaises du Nord-Ouest, du Lac Supérieur à Victoria.

On a longtemps prétendu que ce projet était impraticable, vu l'immensité de l'entreprise; mais les Etats-Unis ont repondu à cette objection, en en faisant eux-mêmes un qui donne ce passage à travers leur territoire de San Francisco à New York. L'achèvement de cette grande œuvre a été regardé comme une révolution dans le commerce et c'est avec raison; mais nous avons en mains le moyen de détourner tout le commerce interocéanique de cette ligne.

En effet San Francisco est à 7050 milles de la Chine et 6500 milles du Japon. Victoria est à 6053 milles de la Chine et 4500 milles du Japon. De plus les navigateurs ont constaté dans la ligne de la Colombie Anglaise à la Chine l'existence de courants et de vent perpétuels qui n'existent pas pour les latitudes sous lesquelles la Californie est située et le même voilier qui a pris 55 jours de Hongkong à San Francisco n'a mis que 40 jours de Hongkong à Vancouver.

La Colombie Anglaise a donc sur San Francisco un avantage de 15 jours par voiliers et de 5 ou 6 jours par steamers comme port de mer.

Le chemin de fer de New-York à San Francisco a 3,285 milles de long.

Par le tracé du Capt. Palliser, celui qui traverserait notre territoire n'aurait que 1800 milles de Vancouver à Toronto. La situation se résume donc dans les deux tableaux suivants, en prenant la Chine par exemple pour point de comparaison.

De Hong-Kong à San Francisco	...7,950 milles
" San Francisco à New-York	.......3,285 "
" New-York à Liverpool	..........2,980 "
Total	.........14,215 "

De Hong-Kong à Vancouver	.........6,053 milles
" Vancouver à Québec	..........2,300 "
" Québec à Liverpool	..........2,580 "
Total	............10,933 "

Différence en faveur du Canada, 3,282 milles

Et même dans le cas où la distance serait égale le commerce se faisant surtout par l'Angleterre, celle-ci serait disposée à faire des sacrifices considérables pour se frayer une route sur son territoire.

Ce projet est loin d'être un projet nouveau. Plusieurs explorateurs s'en sont occupés, entr'autres le Lieutenant Willington, Henry Synge en 1848; le Major Robert Cormichael Smith; M. Wilson; M. Allan McDonell en 1850; le capitaine Thomas Blockirton en 1859. *La Compagnie de navigation et de chemin de fer pour le transport dans le Nord-West* qui s'est fait incorporer en 1858, avait le privilège de construire un chemin de fer. Le gouvernement impérial a envoyé l'expédition Palliser dans ce but, comme le gouvernement Canadien a envoyé l'expédition de l'Assiniboine et de la Saskatchewan.

Il appert des différents rapports que le parcours total de Vancouver supérieur à Toronto serait de 1,800 milles. En estimant le cout de construction à $50,000 par mille, ce que ne coutera pas le chemin de fer international, il faudrait un capital de $100,000,000.

Maintenant l'Angleterre paie pour le transport de ses malles de Liverpool à Sidney et à Calcutta $1,192,500 jusqu'à Panama et de Panama $613,225 pour l'Inde et $675,000 pour l'Australie.

Le chemin du Nord-Ouest retrancherait totalement la nécessité du subside pour Panama, les malles passant par Québec et comme la distance entre Vancouver et l'Inde et l'Australie est de beaucoup moindre qu'entre ces deux pays et Panama, le subside pourrait, au moins, être réduit du tiers ou $500,000.

L'Angleterre ferait donc une épargne annuelle pour subside postal de $1,692,500. Quelle capitalise seulement cette somme, avec un fond d'amortissement à la condition d'avoir le transport de ses malles gratis par la nouvelle ligne, voilà une somme de $40,000,000 assurée à une compagnie, sans nouvelle charge pour le trésor Anglais.

Les Etats-Unis ont construit le même chemin en donnant un octroi de $16,000 par mille, plus la moitié du terrain sur quelques milles de profondeur sur la ligne.

Il serait facile au Canada de donner sa contribution en octrois de terre, puisque nous aurons à disposer de 200,000,000 d'âcres dans le zone fertile seulement. L'octroi de $16,000, qui est l'échelle américaine ne représenterait qu'une somme de $32,000,000, suffisamment couverte par la capitalisation du subside postal.

Enfin, la Colombie Anglaise si intéressée à ce chemin serait appelée à y participer et serait en état de le faire.

Bien plus, l'Australie a déjà compris toute l'importance qu'il y aurait pour elle de se rapprocher par ce moyen de l'Angleterre. Le 30 novembre 1859, le Conseil Législatif de New South Walls a adopté une résolution à l'unanimité déclarant que ce pays était prêt à contribuer pour sa part à l'entreprise d'un chemin de cette nature. "Voilà le faisceau qui va se réunir; ne perdons pas l'occasion.

L'Inde Anglaise si riche serait intéressée à faire sa souscription.

Enfin le commerce anglais, qui attend de cet événement des résultats inexprimables ne manquerait pas d'appliquer des capitaux à une œuvre d'une telle magnitude.

C'est pourquoi, de cette multiplicité d'intérêts dans l'entreprise, le Canada n'aurait probablement aucune autre charge à supporter qu'un octroi de terrain. Grande et sublime révolution qui nous apporterait la grandeur et la suprémacie future dans l'Amérique, sans le sacrifice de ces sommes énormes qui on fait crier les Américains au gaspillage et à la corruption.

Deux siècles se sont écoulés depuis la découverte du Canada et il semblerait, singulière coincidence, qu'il existait une espèce de dévination de l'Avenir dans les deux singulières méprises qui se firent alors précisément sur deux extrémités d'un chemin dont on n'avait alors aucune idée.

La Sale laissa un jour Montréal pour la Chine, tandis qu'à l'autre bout dans la Colombie Anglaise, Juan de Fuca, lorsqu'il découvrit le détroit de Colombie qui serait le port naturel avec l'existence de ce chemin, s'écria: "j'ai trouvé le passage du Nord-Ouest."

Beaucoup ne croiront pas à la praticabilité d'un tel projet. Dernièrement le *Courrier des Etats-Unis* déclarait qu'il n'y aurait jamais de passage plus prompt et plus court que celui que le canal Suez offre maintenant. Mais nous croyons qu'il y a une grave erreur d'appréciation; car, en étudiant la question on se convainct que le Nord-Ouest gagnerait plusieurs jours sur le canal Suez et que la combinaison surtout du voilier avec le chemin de fer serait d'une grande supériorité et offrirait beaucoup plus de sécurité que le passage dans la Mer Rouge, ou il se perd un navire au moins par saison.

Ce n'est pas à titre d'actualité qu'il faut envisager cette vaste question; on n'y trouverait pas son compte et il ne peut encore en être question; mais s'il est permis d'interroger l'avenir, nous y voyons les promesses de cette grande entreprise et dès aujourd'hui c'est une des considérations qui doit s'attacher à l'acquisition du Nord-Ouest.

Le *Witness*, dont les boulets sont incessamment dirigés contre nos institutions catholiques qu'il essaie de déprécier de toutes manières, brûle sa poudre depuis quelques semaines contre notre établissement des sourds-muets, situé au Mile-End. Cette maison fondée depuis 1848 sous les auspices de Mgr. Bourget, n'a été assise sur une base solide qu'après des années d'efforts et de dévouement que seule la religion peut inspirer pour une cause humanitaire.

Car la première tentative en 1832 pour établir une école de sourds-muets à Québec, fut peu fructueuse et l'œuvre dut tomber après quatre ans d'existence, faute de subvention législative.

Le second essai en 1836 à St. Hyacinthe, n'eut pas plus de succès malgré tout le zèle que déploya Mgr. Prince, alors supérieur du collège de cette ville. Et ce ne fut qu'en 1848 que l'établissement fondé d'abord au faubourg Québec, commença à être viable sous l'intelligente direction du zélé M. Lagorce, ancien curé de St. Charles.

Ce dernier après avoir affermi l'entreprise en laissa la gestion aux Clercs de St. Viateur qui ont su faire grandir et prospérer la maison.

Elle n'est pas riche, il est vrai, elle ne reçoit peut-être pas une allocation gouvernementale suffisante pour le bien qu'elle est appelée à faire, —allocation qui en Europe et aux Etats-Unis est très-considérable pour les institutions de ce genre; mais elles peut rivaliser avec les autres établissements du continent pour la bonne tenue comme pour les services inestimables qu'elle rend aux pauvres disgraciés de la nature qu'elle a pour but de mettre en communication intellectuelle et morale avec la société. Et ces services doivent être d'autant plus appréciés que le nombre des sourds-muets en Canada est plus grand, car en 1851 les chiffres officiels constatent l'existence de 865 sourds-muets dans cette province et de 478 en Haut-Canada. Cela donne pour le Bas-Canada un sourd-muet par chaque 1029 âmes et un sourd-muet sur 1991 pour Ontario.

Cette proportion pour cette province n'a presque pas d'égale en aucun autre pays, car la moyenne en Europe est d'un sourd-muet par 1593 habitants. On cite seulement quelques parties de pays où cette proportion est dépassée. Il appert qu'il y avait par exemple dans certains Cantons Suisses un sourd-muet sur 206 âmes; mais cette désolante surdi-mutité se compliquait généralement de l'idiotisme.

Ce nombre si considérable provient de causes bien connues et que nous n'avons pas besoin d'exposer.

Nous devons avoir actuellement en Bas-Canada plus de mille sourds-muets, c'est-à-dire mille de nos semblables privés de deux facultés importantes: l'ouie et la parole.

Avec les progrès de la science on a pu jusqu'à un certain point faire disparaitre cette double barrière élevée entre les sourds-muets et le monde intellectuel. On a établi une méthode pour aider à leur entente mutuelle au moyen de signes expressifs et au lieu de les reléguer à l'état voisin de la brute ainsi que l'on faisait chez les anciens, on a voulu qu'ils coopérassent à l'utilité générale de la société en leur développant une intelligence dont on les croyait dépourvus.

C'est cette œuvre de bienfaisance activée par l'esprit religieux que les clercs de St. Viateur poursuivent aujourd'hui et c'est parcequ'elle fleurit à l'ombre du catholicisme que le *Witness* l'honore de toute sa colère en lui faisant une guerre aussi absurde que déloyale. Il ne sait peut-être pas que, outre les dépenses considérables que l'institution est obligée de faire pour se supporter, elle trouve encore le moyen de nourrir, habiller et instruire gratuitement vingt-deux élèves sur ses quarante-deux pensionnaires.

Est-ce dans le but de faire crouler cet établissement pour lui en substituer un autre dirigé par les protestants qu'il ne cesse ses violentes attaques? Nous lui reconnaissons le droit et à ses coreligionnaires d'élever toutes les institutions de bienfaisance possibles, mais nous ne pouvons que dénoncer une tactique aussi odieuse si elle doit servir au but que l'on se propose.

Comme le jeu secret du *Witness* n'est pas difficile à connaitre, nous allons voir comment la mèche vient d'être éventée d'une manière à confondre tous les calomniateurs.

Un certain Thomas Widd, sourd muet en forme et dépourvu encore plus du sens de la justice rêvait, parait-il, une place de principal dans l'institution protestante qu'on a parlé de fonder. Rien que de plus naturel et légitime. C'était une affaire d'or pour lui—*virtus post nummos*;—mais il semble qu'on lui avait promis la situation enviée s'il parvenait à déconsidérer l'institution catholique afin qu'elle ne fut plus vue aussi favorablement par l'administration provinciale qui pourrait vraisemblablement lui retirer le tout ou une partie de ses octrois. Il inventa pour cela mille fables que les badauds aiment à gober, imagina des cas de mort violente ou moins prompte dus à la négligence ou à la perpétration des professeurs de l'institution. L'accusation n'était ni plus ni moins que criminelle.

La police mise sur l'éveil alla s'enquérir des faits qui n'existaient que dans le cerveau du fameux Widd. Ce dernier écrivit toutes ces choses indignes dans le *Witness* qui allongea les commentaires dans le sens le plus défavorable. Il déblatera aussi contre M. Young, Clerc de St. Viateur, qui laissa l'Europe il y a quinze ans pour venir instruire ses malheureux frères du Canada, car M. Young est sourd et muet et il possède beaucoup d'intelligence. L'accusateur revint encore à la charge et broda des lettres comme venant de l'institution dans lesquelles on le menaçait de trépas s'il ne délogeait du pays; elles étaient entrelardées de français et anglais incorrects pour démontrer l'ignorance des professeurs ou des élèves qu'ils instruisaient.

Malheureusement pour ses projets il y avait un sourd muet nommé Nelson Talbot qui vécut avec lui durant tout le temps de ce manège; il affirme qu'il est prêt à jurer que Widd est le véritable auteur des lettres dont le *Witness* s'est scandalisé et montre que tous les autres énoncés sont de même fabrication. Ajoutons comme détail que Widd travaillait comme typographe au *Witness*.

La réponse de Talbot a paru dans le *True Witness* qui a rudement secoué son homonyme à un sou pour le débit d'une marchandise aussi falsifiée.

Le *Witness* et Widd ont été depuis d'un mutisme désespérant.

Nous n'attachons pas grande importance à ce journal et à l'individu qui lui a servi de plastron; mais ces imputations ont été rendues publiques, elles ont été colportées par le *Globe* et plusieurs journaux américains et il n'est que juste que les calomniateurs soient connus et que le public apprenne une fois de plus à se mettre en garde contre le *Witness* toujours empressé à leur donner hospitalité.

Les institutions qui jettent du relief sur notre religion comme notre nationalité doivent nous être particulièrement chères et on ne doit pas permettre qu'on les attaque injustement sans qu'elles nous trouvent sur la brèche pour les défendre.

Ce que le fanatisme a fait à Montréal pour l'institution des Sourds-Muets, il le pratique en ce moment sous une autre forme au Lac des Deux-Montagnes et s'efforce de détruire en quelques mois l'ouvrage de plus de cent années. Depuis plus d'un siècle les peuplades sauvages de cette mission sont l'objet de la sollicitude et du dévouement de nos prêtres qui n'ont rien épargné pour les civiliser, en faire des citoyens utiles, de fervents chrétiens. Non-seulement ces missionnaires ont constamment étudié et appris leurs langues, malgré les difficultés qu'elles présentaient, mais encore, après avoir composé des dictionnaires et des grammaires, tant pour la langue Iroquoise que pour la langue Algonquine, ils ont publié des livres de piété dans ces deux langues, ont composé et publié aussi des cantiques que ces peuplades, dans leur amour pour le chant, aiment à redire dans leurs courses sur l'eau et dans leurs forêts lorsqu'ils sont sur leur terre de chasse.

Les jeunes enfants ont toujours eu auprès d'eux, pour leur donner une instruction élémentaire, des maîtres dévoués. Les Sœurs de la Congrégation sont là depuis l'origine de la mission, et les frères de la doctrine chrétienne depuis bientôt vingt ans. Malheureusement, les enfants sauvages préfèrent les bois aux écoles, et il a toujours fallu, pour leur donner quelque instruction, user d'industrie; voilà pourquoi chaque jour du pain ou d'autres vivres sont distribués par leurs maîtres aux élèves présents à l'école. Lorsque parmi eux quelques uns se distinguaient par leurs talents, les missionnaires ont essayé de leur faire donner une haute éducation. Le chef actuel est un de ces heureux privilégiés et a été envoyé plusieurs années au Collège de Montréal. Tous les moyens possibles ont été pris pour instruire ces enfants des bois.

De plus pour leur faire perdre le goût d'une vie nomade et les accoutumer au travail, les prêtres de cette mission donnent gratis à chaque sauvage qui se marie une terre, et à chaque printemps ils y ajoutent la semence nécessaire. Pour leur montrer pratiquement la culture, de bons fermiers ont été placés auprès d'eux, et lorsqu'ils ne travaillent pas sur leur terre, ces sauvages, depuis quelques années, sont employés, moyennant un *généreux salaire*, à ouvrir dans les bois de belles et grandes routes dont ils peuvent les premiers tirer les plus grands avantages.

Les femmes n'ont pas été oubliées et on a ouvert pour elles un ouvroir où elles peuvent apprendre tous les travaux utiles à leur sexe et à leur état. En un mot rien n'a été épargné pour les civiliser. Les missionnaires n'ont reculé devant aucun travail, aucune fatigue, devant aucun sacrifice d'argent, puisque les revenus de cette grande propriété loin de profiter à ses propriétaires, n'ont jamais été suffisants pour rencontrer les dépenses faites chaque année dans cette mission. C'est pourquoi nous pouvons dire ici sans crainte de nous tromper, qu'aucune mission sur le continent américain n'a été l'objet de plus de charité et de générosité, et que les sauvages de cette mission ont été infiniment mieux traités que les sauvages, par exemple, des Etats-Unis, que l'on poursuit encore le revolver ou la carabine à la main.

Après tous ces soins, voilà que des sectaires fanatiques dans des vues intéressées viennent effrontément dire à ces sauvages qu'ils sont les propriétaires de la mission du Lac, que leurs prêtres en sont les injustes détenteurs, et que pour en devenir possesseurs, ils n'ont qu'à abandonner la religion catholique. Il est facile de comprendre quelle impression doit faire sur l'imagination de ces sauvages soupçonneux et défiants de pareils discours, et quelle confiance ils peuvent avoir désormais dans des prêtres qu'on leur a fait considérer comme voleurs? Ce qui est plus déplorable encore, c'est qu'en faisant miroiter devant leurs yeux l'espérance de posséder de grandes richesses, on a fait faire à un grand nombre des actes d'abjuration et d'apostasie; et comme il parait que c'est une chose facile à fabriquer, on se prépare, dit-on, à faire du chef un ministre du Saint Evangile. Il faut avouer que nos missionnaires n'ont pas été aussi habiles, puisque, malgré leur désir pendant cent ans, ils n'ont pas pu faire un seul prêtre pas même de ce chef qui va devenir ministre et qu'ils ont cependant envoyé au collège.

Malheureusement le Witness a donné la main à ces fanatiques et pendant qu'on expédiait au Lac quelques barils de farines et quelques boisseaux de grains, ils publiaient des correspondances qui renfermaient des lamentations et des jérémiades sur le malheureux état des sauvages victimes de l'ineptie et de la cruauté des prêtres. Enfin comme si le gouvernement pouvait être la dupe de cette supercherie, on a conseillé à ces sauvages d'aller à Ottawa et de se présenter même en grande tenue sauvage au Gouverneur pour solliciter ses faveurs.

Voilà une affaire bien inventée qui doit réjouir ses auteurs. Aussi on dit que les Suisses du côté de Ste. Scholastique et même ceux de Montréal, sont en liesse et pleins d'espérance. Déjà ils voient en récompense de quelques dollars et d'un peu de farine la propriété du Lac passer entre les mains des sauvages pour tomber dans leurs propres mains.

Nous verrons qui finira par profiter de toutes ces supercheries.

ACTUALITÉS.

On a reçu à Londres des nouvelles très-intéressantes de Madrid et qu'on donne comme exactes. Le duc de Montpensier aurait fait demander à Prim et à Serrano de l'appuyer définitivement et de le recommander au peuple espagnol comme le seul candidat au trône qui, dans le moment actuel, aurait des chances de maintenir l'ordre et de rendre l'Espagne prospère. Serrano serait parfaitement disposé à entrer dans les vues du duc, mais Prim se rapprocherait, au contraire, du fils du roi Victor-Emmanuel. En attendant, Prim continue à faire aux Cortès des protestations en faveur de l'ordre et de la liberté.

—

On dit que le roi de Hanovre doit aller à Paris dans la seconde quinzaine du mois prochain. L'ambassadeur de Prusse à Paris serait chargé par M. de Bismark de demander à ce sujet quelques explications au ministre des affaires étrangères en France.

—

M. Rhangabé, ministre de Grèce à Constantinople, est reparti pour Athènes. On craint de nouvelles difficultés entre la Sublime-Porte et le royaume hellénique.

—

Le général Prim a fait répondre à Mazzini, qui lui avait demandé s'il trouverait un asile sur la terre espagnole, dans le cas où il serait obligé de quitter la Suisse, que l'Espagne est libre aujourd'hui, et qu'il y trouvera toujours un refuge assuré.

—

Depuis l'arrivée à Londres de M. Jay, le nouveau ministre américain près la cour de Vienne, l'opinion publique parait avoir reçu quelques assurances que le différend relatif à l'affaire de l'*Alabama* ne serait pas aussi éloigné d'une solution pacifique qu'on le supposait généralement. On assure que plusieurs membres du cabinet ont reçu la visite de M. Jay. Le comte d'Apponyi, ambassadeur d'Autriche à Londres, est de retour de Paris et a eu une longue entrevue avec ce diplomate.

—

Un décret du Czar ordonne que les nobles polonais qui sont réduits à l'indigence soient conduits dans les plaines fertiles de la Russie orientale, afin d'y fonder une colonie, le gouvernement leur accordant gratuitement des terres. Un grand nombre de Polonais ont déjà quitté dans ce but les gouvernements de la Podolie et de la Volhynie, pour émigrer dans le Sud et principalement en Crimée.

—

M. Frédérick Weld, d'une ancienne famille catholique, vient d'être nommé gouverneur de l'Australie occidentale.

—

La question cubaine est un peu démodée à Washington. On ne s'en occupe plus guère que pour mémoire. Les nouvelles, du reste, sont rares et sans importance; celles même qui ont le plus crédit, qui sont celles transmises périodiquement au département d'Etat par l'amiral Hoff, ne sont pas de nature à entretenir une grande animation, surtout parmi les amis de la cause révolutionnaire. Elles représentent généralement comme grandement exagérés les rapports concernant les succès des insurgés. Une correspondance de la Havane confirme ces appréciations, et dit que les rapports en question, contiennent ce qu'il est possible de recueillir de plus correct sur les évènements dans les circonstances actuelles. L'amiral Hoff, du reste, jouit d'une confiance illimitée auprès des résidents américains à Cuba.

Hospice St. Vincent de Paul.

Nous avons assisté hier, à une charmante petite séance, donnée à l'Hospice St. Vincent de Paul, en l'honneur de M. Olivier Berthelet.

Les enfants recueillis en cet Hospice avaient voulu donner un témoignage de reconnaissance au respectable citoyen qui s'est imposé la tâche de secourir tous ceux qui se trouvent dans l'infortune et qui a voulu couronner son œuvre de charité par la fondation d'une belle et grande institution, pour laquelle la patrie lui tiendra compte.

Parmi les assistants se trouvaient, les Révds. Messieurs Rousselot, Mercier et Ramsay, le Révd. Père Beaudry, l'Hon. Gédéon Ouimet, M. C. A. Leblanc, C. R., et F. Cassidy, C. R.

Après avoir entendu les enfants qui faisaient les frais de cette séance, il est impossible de douter du succès que remporteront bientot les zèles religieux auxquels on a confié l'éducation de cette jeunesse.

Disons en peu de mots que chacun avait pris à cœur de bien remplir sa tâche et que tous ont bien réussi.

Le programme s'est terminé par une adresse de remerciements présentée au Fondateur.

Les Revds. Messieurs Rousselot, Mercier, Ramsay et le Revd. Père Beaudry prirent successivement la parole. Ces Messieurs n'eurent qu'une voix pour remercier et féliciter M. Olivier Berthelet, et comme on dit toujours bien ce qui vient du cœur, ils furent vivement applaudis.

L'Hon. M. Ouimet adressa ensuite l'assemblée. Comme citoyen d'abord, il croyait devoir remercier M. Berthelet, d'avoir consacré une aussi large part de sa fortune à une œuvre dont Montréal devait retirer un aussi grand bénéfice. Puis comme homme publique, a continué l'orateur, je puis dire que ce sera une des gloires du gouvernement dont j'ai l'honneur de faire partie, que d'avoir pu seconder M. Berthelet dans sa grande et belle œuvre. Prendre par la main l'enfant condamné à errer seul et sans protection et lui donner un asile où il apprendra à devenir un honnête homme et un bon citoyen; aider l'ouvrier, qui sera animé du désir d'élever chrétiennement sa famille, en un mot faire le bien, tel est le but que s'est proposé M. Berthelet en fondant cet Hospice, et si nos souhaits se réalisent, nous pouvons compter que M. Berthelet ne tardera pas à recevoir même ici-bas la récompense qui lui est due pour tant de sacrifices.

M. F. Cassidy, C. R., fut ensuite invité à prendre la parole.

M. Cassidy parla comme toujours, avec éloquence, et s'il se borna à ne dire que quelques mots, il n'en fut pas moins très-heureux dans les remarques qu'il crut devoir offrir.

M. Leblanc, qui présidait à cette séance, présenta des remerciments aux assistants, qui se retirèrent, emportant avec eux les meilleurs impressions d'une soirée dont ils garderont un bon souvenir.

ASSEMBLEE SPECIALE DU CONSEIL-DE-VILLE.

RAPPORTÉ POUR LA MINERVE.

Mardi, 25 mai 1869.

Son Honneur le Maire est au fauteuil.

PÉTITIONS.

De la part de M. Bridges et autres, demandant le prolongement de la rue des seigneurs. Au comité des chemins.

De la part de Citoyens de la Ville demandant qu'il soit réglé où les porcs pourront désormais être gardés dans les limites de la Cité.

RAPPORTS.

Du comité des chemins recommandant l'élargissement de la rue Lusignan. Au comité des Finances.

Du comité des chemins et de l'eau, à l'effet de faire servir le *Drill Shed* d'entrepôt d'emmagasinage et de boutiques.

AVIS DE MOTIONS.

M. Geo. W. Stephens donne avis qu'il fera motion qu'une application soit faite à la prochaine session du Parlement local de la Province, à l'effet d'amender l'acte d'incorporation de la Cité.

L'Echevin David donne avis qu'il présentera à la prochaine séance du Conseil un règlement ayant pour objet le rappel et l'abrogation de la deuxième section du règlement 29 des chemins.

ORDRE DU JOURS.

Après plusieurs questions posées par les membres, l'on procède au premier ordre du jour concernant la nomination des commissaires d'école.

L'Echevin Rodden, secondé par l'Echevin David, propose que les messieurs suivants soient nommés commissaires d'école catholiques: Révd. M. Rousselot, M. Narcisse Valois et M. Murphy; pour les protestants, comme James Ferrier, Dr. Jenkins et O. M. Thomson, Ecr.

L'Echevin Bernard, trouve quelqu'objection à la nomination de l'Echevin Valois commissaire, par ce que ce Monsieur est un catholique Romain extrême; il prétend de plus trouver inconvenante la nomination d'aucun membre du conseil à cette charge. Il s'oppose aussi à la nomination de MM. Thomson et Jenking.

L'Echevin Rodden dit en réponse qu'après mûre réflexion, il en est venu à la conclusion qu'il serait plutôt avantageux que désavantageux de nommer des membres du Conseil-de-Ville commissaires. Ces Messieurs devant pendant l'année avoir toute opportunité de soumettre leurs remarques aux représentants des citoyens de la Cité. Il énumère les qualités de chacun de ceux qui sont proposés et fait ressortir les avantages que la cité retirerait de leur nomination.

L'Echevin Bernard propose en amendement à la motion, secondé par le Conseiller Christie, que le nom de M. Bunn soit substitué à celui de M. Thomson.

Le Conseiller Thomson explique sa position et comment il se fait que son nom soit sur la liste des commissaires proposés.

L'amendement étant mis aux voix est perdu sur une division de 8 pour et 11 contre.

L'Echevin Bernard propose en amendement que le nom de M. Lunn soit substitué à celui de M. Jenkins.—Adopté.

RÉGLEMENTS.

Le greffier donne la 2me et 3me lecture d'un règlement concernant les chiens.

Après discussion entre l'Echevin Bernard et l'Echevin McGauvran, l'amendement à la première clause du règlement, relative à la différence d'une piastre sur la taxe des chiens, $2, et des chiennes $3, proposé par l'Echevin Bernard, étant mis aux voix, est perdu sur une division de 9 pour et 11 contre.

Le règlement subit quelques autres amendements, et après une discussion animée sur la meilleure manière de percevoir la taxe et de se défaire du surplus des chiens errants; le quorum étant rompu, la considération du règlement est renvoyée à la prochaine séance.

L'on procède à l'adoption du huitième ordre du jour. Renvoyée à la prochaine séance, ainsi que le neuvième, dixième et onzième.

Le douzième ordre du jour: rapport du comité des chemins recommandant le prolongement proposé du tunnel des rues St. Bonaventure et William, jusqu'aux limites de la cité étant lu, est adopté à l'unanimité.

Le rapport du même comité, sur l'élargissement et le prolongement de la rue St. Christophe étant lu, est adopté.

Le quatorzième, des mêmes pour une appropriation de $15,000 pour la pose de chaines de pierre étant lu, est adopté.

Il en est de même du quinzième; des mêmes pour payer aux héritiers Gauvin, une indemnité pour le terrain pris pour élargir la rue St. Paul.

Les échevins Lyman, Rodden et McGauvran font quelques remarques au sujet de l'octroi des indemnités de ce genre.

Le seizième rapport: des comités des marchés et des finances, pour une appropriation de $5,000 pour renouveler le toit du marché Bonsecours, est lu.

Les Echevins Rodden et Valois font quelques remarques relatives au coût de cette construction, et sur la possibilité de réduire le coût probable de cette amélioration nécessaire. L'Echevin Lyman propose un moyen de revêtir la couverture actuelle d'un toit de métal, qui serait posé à meilleur marché.

Après quelques autres remarques du Conseiller Nelson et du Conseiller Geo. Stephens, le rapport est adopté.

Le dix-huitième ordre du jour: rapport du comité de police au sujet des requêtes pour remettre certaines amendes, est lu et adopté.

L'Echevin McGauvran donne avis de motion qu'une somme de $5,000 soit octroyée en acompte sur le contrat de MM. Bartley & Cie.

Le Conseiller Kay donne avis de motion que la compagnie du chemin de fer urbain soit requise de mettre ses lisses des chemins en assez bon état pour éviter tout accident aux voitures.

Le vingt-deuxième ordre du jour; rapport des comités du feu et des finances, au sujet des amendements proposés au règlement concernant les égoûts, est lu. Après discussion entre les Echevins McGauvran, David et le Conseiller Geo. Stephens, l'Echevin David propose secondé par l'Echevin Bastien, un amendement à une clause du règlement, qui est rejeté comme hors d'ordre.

Sur motion de l'Echevin Bernard, lecture est donnée du troisième ordre du jour, pour la 2de et la 3me lecture d'un règlement concernant la vente du lait.

L'Echevin Rodden est d'avis que la taxe des vendeurs de lait devrait être réduite de $3 à $1, pour l'avantage de cette classe.

L'Echevin Bernard s'oppose à cette mesure, prétendant qu'une forte taxe forcerait les fournisseurs de lait d'avoir de bonnes vaches, et que par contre le lait débité par la ville serait de meilleure qualité et moins saturé d'eau.

Après discussion, l'amendement de l'Echevin Alexander étant mis aux voix, est adopté sur une division de 11 contre 8; et la première clause du règlement est adoptée.

Les autres clauses soulèvent une longue discussion, à l'occasion de la manière de nourrir les vaches et d'obtenir du bon lait sur le marché.

La question étant rompue, le Conseil s'ajourne à onze heures et demie.

Cour du Banc de la Reine.

EN APPEL.

Montréal, 25 mai 1869.

Présents: Les Honorables Juges Duval, Caron, Drummond, Badgeley et Monk.

Brewster, et al et Childs et al.—Motion pour permis de recevoir et enfiler rapport supplémentaire du Protonotaire au Bref de *Certiorari*. Accordé.

Brewster et al, et Childs et al.—Motion pour permis de recevoir et enfiler les Brefs Déclaration et exhibit A. *En délibéré.*

Wheeler et McDonald.—Motion pour annuler cautionnement. Cause fixée au premier juin.

Nesbitt et Bolduc.—Motion pour appel a sa Majesté en son conseil privé. Cause fixée à vendredi.

La Reine et Edward C. Fraser.—Cas réservé de la Cour du Banc de la Reine pour le District de Montréal. M. Perkins prétend que cette cause ne peut-être plaidée en l'absence du Défendeur Fraser, qui est en ce moment absent de la Province. Son honneur le Juge en Chef, exprime l'opinion que l'absence de Fraser n'est pas une raison pour empêcher la cause d'être plaidée. Fraser n'était accusé que d'un délit et son Honneur dit que l'on a suivi cette pratique même dans des cas où il s'agissait de félonie.

Dans tous les cas la Cour entendra, M. Perkins sur son objection vendredi prochain.

Duchesneau et Turgeon.—Cause fixée à mercredi matin.

Sun Mutual insurance Company et Jones et *al.*—Cause fixée à mercredi.

Dorion et Rolin Lapointe.—Cause plaidé—*en délibéré.*

Leblanc et Wilson.—Cause plaidée—*en délibéré.*

La Cour s'ajourne à mercredi matin à dix heures.

NOTES LOCALES.

LE PURIFICATEUR DOMESTIQUE.—M. Bertrand, de cette ville, vient de réaliser une invention dont l'utilité sera vivement sentie par tous ceux qui tiennent à respirer dans leurs appartements l'air pur et la santé. Cette invention est inappréciable surtout pour les grandes chaleurs de l'été. La machine, très simple dans son mécanisme, est assez petite pour être mise dans une salle quelconque, dont elle pourra même servir d'ornement. Son grand mérite est de pouvoir en une minute ou deux renouveler l'air d'un appartement, et le remplacer par un air frais et sain. Pour cela, la machine est placée près d'une fenêtre ouverte et au moyen d'une manivelle on fait tourner une roue à aubes ok le vent s'engouffre pour en sortir avec violence et se répandre dans toute la chambre. L'on conçoit déjà de quelle utilité cette invention doit être pour les familles. M. Bertrand a déjà fait toutes les démarches nécessaires pour obtenir une patente et doit bientôt ouvrir un vaste établissement où il manufacturera ses machines pour tous les prix et tous les goûts. Le prix moyen sera d'ailleurs très minime et à la portée de tous.

NOUVEAU BATAILLON D'ELITE.—Un nouveau corps est en train de se former sur un pied qui ne peut que faire honneur à ceux qui en ont pris l'initiative ainsi qu'à tous ceux de nos jeunes Canadien qui par leur zèle et leur ardeur militaires se sentiraient des dispositions pour y entrer. Les cadets sont spécialement invités à en faire partie. M. le capt. J. N. Labranche est l'organisateur de ce nouveau corps. —Voir l'annonce.

NAVIGATION TRANSATLANTIQUE.—Nous attirons l'attention des touristes voyageurs pour l'Europe sur l'annonce de la Compagnie des vapeur Océaniques de Montréal. Cette Compagnie est déjà bien connue du public pour le confort, la célérité et la sûreté de ses magnifiques steamer en fer, aussi bien que pour l'urbanité et la politesse des officiers.

BONNE NOUVELLE.—Chaussures de femmes 50 cts et $1.50 cts, pour hommes $1.20 cts et $2, pour enfants 30 cts et 50 cts, chez E. Angers, No. 8 et 420 Rue Notre-Dame, entre Morrison et la rue Saint-Pierre.

COUR DE POLICE du 25 courant.—Ed. Fagau, larcin, 3 mois de prison aux travaux forcés.

COUR DU RECORDER 25 MAI.—57 prisonier furent traduits devant cette Cour, Victoir Dufresne, pour avoir flâné dans les rues à une heure indue comme prostituée, $7.50 ou 6 semaines de prison. Luk M. Monces, assaut sur Joseph Narbonne $5 ou 1 mois de prison; Augustin Paren, ivre et insultant les passant $2.50 ou 15 jours de prison, Patrick Turcell, assaut sur A.

Scott $5 ou 1 mois de prison; John Hogan, ivre et troublant la paix publique $2 ou 15 jours de prison; Ann Cooper et Cathrine Hickey, même offense $10 ou 2 mois de prison; Williams Young, assaut sur la police $5 ou 1 mois de prison; Robert Gall, même offense $2. 50 ou 15 de prison; Mary McGorry et Mary Burns, ivresse $5 ou 1 mois de prison; Sarai Wetherbe, pour tenir une maison de débauche $25 et les frais ou trois mois de prison; Jemmina With, pour habiter la dite maison comme prostituée $5 ou un mois de prison; Dooid Wetherbe, pour être un habitué des maisons de débauche $20 ou 2 mois de prison; Augustin Fenney pour flâner dans les rues à une heure indue $10 ou deux mois de prison; Louis West et John Donald, même offense $5 ou 1 mois de prison; Alphonse Lauzon, ivre et troublant la paix publique $5 ou 1 mois de prison; Armia Bell, vagabondage $10 ou 2 mois de prison; Rober Browerbey, vagabondage $5 ou un mois de prison; Amanda Larivière, vagabondage $10 ou 2 mois prison.

COMMERCE.

BUREAU DE *La Minerve* Montréal, mai 25 1869.

Temps beau et chaud.

PASSAGERS

Par le SS Hibernian, Capt Wm Hy Smith, de Liverpool à Montréal—M C DeBussy, M Shearmon Bird, Mme Bird et famille, Révd M Hallen, M Hallen, jnr., M Dennistown, M Robertson et dame, Lieut Price et dame, Mlle Gibb, M W C Harris, M W C Harris, M J B Hill, M Elliott, M H C Buchan, M Saml R Claye, Mle Hill, Mme Farrell, M J B Bawby, M W R Gibbon, M Geo A Martin, M T Hiam, M Jas R Shaw, M Clapham, M J B Clapham, M J B Clapham, Mme Mills, Mlle Sun, M H C Robertson, M Emile Morise—et 418 passagers d'entrepont.

Par le SS St Patrick—M W C Menzies, M P Grant, M Jas Grant, Mme Grant, M D Grant, M L Sands, M Dawson, M Irvine—et 389 passagers d'entrepont.

MARCHÉS MONETAIRES.

Greenbacks achetés de 70½ à 70¾
Vendus de 70½ à 71
Pour argent achetés à 72¾ à 74
Change sur New York, vendu 71 à 71¼
Traites d'or, ¼ à ½ d'escompte
Billets de la Banque du Haut Canada acheté à 30
Billets de la Banque Royale Canadienne de 85 à 90
Argent acheté 4¼ à 4¾ vendu à 4½
Change sterling, à 9½ à 9¾
Or ouvert à 140½, fermé à 140¾

L. MARCHAND & FILS, Courtiers, coin des rues St. Jacques et St. François-Xavier.

COTE DES FONDS.

BANQUES.	Mont. des Parts.	Payés.	Dividende derniers 6 mois.	Fermet. Prix.
Montréal	$200	tout	6 par cent.	150 @ 151
A B N. A.	£50 stg	do	3 do	105 @ 106
Cité	80	do	4 do	96½ @ 97½
Peuple	50	do	4 do	10?½ @ 10?
Molson	50	do	4 do	107½ @ 108
Ontario	40	do	4 do	97½ @ 98½
Toronto	100	do	4 do	117 @ —
Québec	100	do	3½ do	Liv fermés
Nationale	50	do	4 do	106 @ 107
Gore	40	do	aucun	35½ @ 37
Jac. Cartier	50	do	4 do	Liv fermés
Towns. Est.	50	do	4 do	99 @ —
Marchands du C.	$100	do	4 do	109 @ 109½
Union	100	do	4 do	106½ @ —
Des Artis.	50	do	4 do	93½ @ 94
B. R. du Ca.	50	do	4 do	suspendue
C B of Com.	50	do	4 do	102 @ 103½
C. DE FER.				
G T du C	£100stg	tout	aucun	15½ @ 16½
At & St Lat.	100	do	do	....
G W du C	32	do	2 par cent	13 @ 14
Chp & St L.	200	do	aucun	10½ @ —
Do préférent.	$200	do	aucun	80 @ 90
MINES.				
Mon. N C	4	Cpc	....	3 30 @ 3.45
Cuiv Huron Bay	4	12 cts	25 par cent	@ 10
Arg & Cuiv L Huron	5	102 cts	....	....
Québec & L Supérieur	8	$ 1 10	....	....
DIVERS COM.				
C Télég M	40	tout	5 par cent	134½ @ 135½
C Gaz Cité	40	do	4 do	135 @ 136
C Urbain C.	40	do	5 do	109 @ —
C Richelieu	100	do	5	114½ @ 116½
Cie Nav C.	100	do	20 p.c. 12m	99 @ 102
M Elévat M.	100	do	5 p.c. 6m	102 @ 103
Cie G Col V.	£50 stg	80 p c	2½ p.c. 12m	50 @ 60
C Glass Co	100	tout	aucun	— @ —
St Lawrence Glass Co.	$100	—	6 p.c.	50 @ 90

BONS.	Fermés. Prix
Bons de la Puissance 6 ₱ cent	107½ @ —
Gouvernement 5 ₱ cent stg	91 @ 93
Gouvernement 5 ₱ cent ct	91 @ —
Gouvernement 6 ₱ cent c	10? @ —
Gouvernement 6 ₱ cent 1878 stg	102½ @ —
Aqueduc de Montréal, 6 ₱ c. dû 1878	96½ @ 97
Bons, Cité de Montréal 6 ₱ cent	96 @ 97
Bons, 0,0 consolidés	108 @ 110
Hâvre de Montréal, 6½ ₱ ct, dus en 1883	102 @ 103
Cité de Québec 6 ₱ cent	80 @ 90
Cité de Toronto 6 ₱ cent 1880	87½ @ 92½
Cité d'Ottawa, 6 ₱ cent 1880	95 @ 96
Chemin de Fer Champlain, 6 ₱ cent	70 @ —
Débentures de Comté	— @ —

CHANGE.

Banque de Londres, 60 jours	109 @ 109
Privés do do	108 @ 109
Privés avec documents	107½ @ 108½
Banque de New-York	28½ @ 29
Privés do	29 @ 29½
Traites en Or do	pair
Argent	4½ @ 5
Or de New-York, 5 p. m.	141 @

PRENTICE & McDOUGALL, Courtiers et Agents, No. 60, rue St. François-Xavier.
Montréal, 25 mai 1869.

MARCHÉ EN GROS.—25 Mai.

FARINE ₱ quart de 196 lbs.—Super Extra, 0,00 à $0,00; extra, $4.70 à $4.75; de goût, $4.50 à $4.60 Superfine blé du Canada $4.25 à 4.27½; forte do, $4.30 à 4.40; superfine blé de l'Ouest, nominale; superfine marque de la cité, nominale; super. No 2, $4.00 à $4.05; super Etats de l'Ouest, No. 1, $0.00 à 0.00 et No. 2, $0.00 à 0.00; fine $3.80 à $0.00; moyenne, $3.50 à $3.55; recoupes, $3.30 à 0.00; farine en sac du H C 2.10 à $2.15 par 100 lbs. Marque de la Cité $2.15 à $2.17½.

FARINE D'AVOINE ₱ qrts de 200 lbs.—De $6.00 à 6.10, nominale.

BLÉ ₱ mts de 60 lbs.—No. 2 du printemps de Chicago peut être coté de 97 à 97½c; ventes du printemps du Haut-Canada et rouge d'hiver de $1.02 à $1.04,—à peu près 5,000 minots de rouge d'hiver ont été vendus à $1.03.

POIS ₱ 60 lbs.—Peut être coté de 78 à 80c, et de 86c à 88c par 66 lbs.

BLÉ D'INDE ₱ 56 lbs.—Nominal, de 00 à 60c.

AVOINE ₱ mts de 32 lbs.—Nominale, de 43c à 45c.

ORGE ₱ 48 lbs.—Purement nominal, de 70 à 75c.

GRAINES DE SEMENCE.—Dernières ventes de mil de $2.50 à $2.70 par 45 lbs.; une vente de trèfle à 9½ et 10c par lb.

SEIGLE ₱ 56 lbs.—Nominale. De 75 à 80c.

BEURRE ₱ lb.—Marché très lourd et les prix nominale; le vieux beurre est coté de 15c à 16c; vente de nouveau en pari pour le commerce de la Cité.

FROMAGE ₱ lb.—Tranquille et ferme de 14 à 15c.

SAINDOUX ₱ lb.—Peut être coté de 15c à 16c.

LARD ₱ qrt de 200 lbs.—Tranquille, Mess de $26.50 à $26.50; mess mince $24.75 à $25.00; Prime Mess, $00.00 à 00.00; Prime, $19.75 à $20.00.

ALCALIS ₱ 100 lbs.—Premières, de $5.50 à $5.55; secondes, de $4.85 et troisièmes, de $4.25 à $4.30. Ventes de Perlasse, premières, $5.55 à $5.57½, secondes, de $0.00 à $0.00.

DERNIERS AVIS DE L'OUEST.

Milwaukee, 25 mai.—Blé No. 1 ferme et actif, de 1.20½ à 1.21; No. 2 à $1.17½; reçu 57,000 minots. Expédié 221,000 minots.
Farine—Ferme de $5.25 à $5.50.
Fret—Nominal à 10c.

Chicago, 25 mai.—Blé No. 2 ferme à 1.17; reçu 49,000 mts. Expédié 3,000 mts.
Blé-d'inde—Ferme à 62½c; reçu 51,000 minots; expédié 23,000 mts.

MARCHÉ DE NEW-YORK—25 Mai.

Coton—Tranquille, ventes à 28½ pour middling uplands.
Farine—Lourde, reçu 14,000 minots, ventes 49,000 minots, de 5.40 à 5.70 pour superfine de l'Etat et de l'Ouest, 6.00 à 6.35 pour commune à choisi extra de l'Etat, 5.80 à 6.75 pour commune à choisi extra de l'Ouest.
Farine de seigle—Tranquille, de 4.75 à 6.80.
Blé—Moins actif, reçu 18,000 minots, ventes 31,000 minots, de 1.43 à 1.44 pour No. 2 du printemps, 1.48 pour No. 1 livré.
Seigle—Tranquille, reçu 5,300 minots.
Blé-d'inde—Ferme, reçu 25,000 ventes 61,000 minots de 82 à [illegible] pour nouveau mêlé de l'Ouest, 70 à 80c pour de l'Ouest endommagé, 93c pour vieux de l'Ouest en magasin, 96c pour de l'Ouest livré.
Orge—Lourde et nominale.
Avoine—Lourde, reçu 28,000 minots, ventes 9,000 minots, de 75 à 75½c pour de l'Ouest sous voile.
Lard—Tranquille et ferme, à $31.30 pour nouveau mess et 31.00 à 31.75 pour vieux do.
Saindoux—En baisse, de 17 à 18½.
Beurre—Tranquille, de 31 à 38c pour de l'Ohio, 36 à 40c pour de l'Etat.
Fromage—Ferme, de 19 à 23c.

IMPORTATIONS.

Par le S. S. St. Patrick:—W & F P Currie & Co 600 tubes 2 es; Hall K & co 1 pqt 1 esk 2 barras; A W Jacobs 10 do; Heron D & co 2 do; J. Watson & co 5 do; W Warwick 18 es; R Weir & co 4 do; J. H Evans 1 do; J Rankin 6 do; T Samuels 2 do; W Evans 2 pqts; J A Ogilvie 2 bls, Angus L & co 1 plq, A Buntin & co 6 es; Copland & P 1 bt; T J Claxton & co 1 pqt; Darling & J 21 barras; R Dunn F & co 2 bts; J Patton & co 1 eqs; Macnee & W 1 es; J Johnson & co 1 es; H Morgan & co 1 do; Geo E Jacques & co 1 bt, Peterson C & co 1 bt 1 ble; D & A Hyslop 1 bt; J C Pattullo 1 ble; W Smith & Frère 20 bles; J Y Gilmour & co 4 es; F. Wilson 1 dles; S Greenshields & co 1 do; Ordre 5 bts; W Clark 5 do; T McDuff G & co 1 pqt; Winn & H 125 tonnes; Mulholland & B 2816 barres 372 pqts 6 paniers 12 chaines; Frothingham & W 2222 barres 412 pqts; H Dobbell 38 bts; J L Cassidy & co 37 barras; 4 do; T. Saunders & co 20 do; J Rae & co 5 ble; Lewis K & co 1 do; H Worthington 7 es; H Chapman 1 bt; Hugh Allan 1 do; A Milloy 1 pqt; D Bell 3 eqs; Porteous & co 55 barres; A Hope & co 1278 do 1686 pqts; J. Birrell & co 3 bles; W L Copland & co 5 es; E A Taylor & co 10 do; 18 bles; R & W Reid 1 es; W Jamieson 1 bt; Lyman, E & co 1 do; J Morrish 1 es; R H O'Hara 2 do; W L Copland & co 5 do; R Reid 1 do; McMullen & co 1 do; G Barnes & co 2 do; J Eastwood & co 1 do; W Browd & co 3 es; Rev J Baird 2 do; Thos Menzies 5 do; J Henderson 4 do; J Haft 3 do; J Fleming 2 do; Smith & T 1 bq; Buchanan & co 5 es; 2 bles; McMurren & co 1 es.

Par le SS Hibernian, W. H. Smith, capitaine, de Liverpool à Montréal:—
Ordre 651 rails, Gillespie M & cie 56 demi-caisses, G Wilkes & cie 2 colis, W H Evans 1 cse, A Ramsay & fils 1 do, D & J Sadlier & cie 1 colis, Trecott 1 & cie 3 cses, J E Jacques & cie 10 pqts, Moseley & R 2 colis, ordre 1 do, C J Beliveau & cie 4 cse, ordre 4 do, A Doutre & cie 4 colis, Cie Canadienne d'Express 1 cse, R Walker & fils 3 colis, J Johnston & cie 6 do, Dobbie & C 4 do, T Hiam 3 do, Muir E & cie 5 do, J P Brieu & cie 5 do, J Charlesworth & cie 1 do, ordre 600 pqts, Milloy & cie 1 colis, ordre 1 do, W & F P Currie & cie 8 eqs, Thomas T & cie 1 colis, vapeurs de la ligne des marchands 1 do, M Kortosk & cie 2 do, McIntyre D & F 2 do, Cie Canadienne de Caoutchouc 5 do, A & R McMaster & frères 8 do, J Fraser 5 do, Chapman F & cie 45 quarts 10 caisses, J Redpath & fils 1 colis, J Aitkin & cie 1 colis, Defrecne G & cie 1 do, Lewis, K & cie 9 do, R S Whitney 6 do, W & R Muir 1 do, Slack & G 5 do, Ordre 8 do, Boyd E & cie 3 do. Kerry Frères & cie 36 eqs, A Milloy 2 colis, Southhorp & P 1 do, D Morrice & cie 1 do, J Landsbury 1 do, H & H Merrill 2 do, A Hayes 1 do, Sterling McC & cie 3 do, J Y Gilmour & cie 1 do, Bell & D 1 do, Ordre 1 do, R Worthington 3 do, Clarke & C 20 lots, J Robertson & cie 4 es, G E Jacques & cie 85 lots, Ordre 1 colis, T Costin & cie 4 do, Prowse Frères 1 es 2 eqs, J A Grahata 1 do, L Villmaise 1 do, L J Beliveau & cie 2 do, L & R I Irvin 1 do, T W Boyd 3 do, Greene & Fils 5 colis, A Walker 3 do, J Roberson 80 boites, Pillow H & cie 65 paquets, 1021 barres, Morland W T Claxton et cie 3 do; A C Sutherland 2 do; D A Ansell 7 es; Ordre 10 cols 16 qts et 20 tox; H Heslek 2 es; T May et cie 6 pqts; Mulholland et B 50 plaques; Thompson et B 31 eqs; Robertson S et cie 1 colis; Whapley et W 3 do; W Darling et cie 153 barres 21 pqts; D Robertson 213 demi bts et 39 es; A Bertram et cie 50 do do; Boyer H et cie 25 do; S A Mathewson 171 do; Mde Hearn 1 colis; M Sanders 1 do; M Hall et cie 1 eqs; A Milloy et cie 1 do; M Ryan 1 do; Haldimand et cie 2 eqs; T et F Ross et cie 108 qts; Ross et cie 109 qts; H et A Allan 29 colis et 9 es.

Cie 1 cse 2 colis; O H. Letourneau 2 eqs; W Hewitt 4 eqs 2 pqts 1 colis; Lyman & McN 2 eqs; J. Hutton & C 4 do; Morland, W & Cie 26 eqs; R Worthington 3 colis; J. Rankin 2 do; A Milloy 1 do. R. Wilkes 3 do; Haeregen & G 1 do; J. Scott 2 do; Frothingham & W 23 qts 1 cse; J. A. Skinner & Cie 2 do; 1 eqs; R. Wilkes 12 cse; G H & S Moss 9 colis; W. J. Franklin & Cie 2 do; Hughes Bros 2 do; J. Henderson & cie 2 do; J J Evans 1 eqs; Dawson Bross 5 colis; N Anderson 1 do, Gillespie, M & cie 10 tins 2 bandages 110 barres 26 bls ots, Garland M, & cie 1 colis, J. Walker 1 cas, McInnes, C & cie 2 pqts, Sandford, Mel & cie 3 do, Dawrie & cie 1 do, J Roy & cie 1 paquets, W & F P Currie & cie 1 paquets, Foulds & H 3 do.

Marchandises Canadiennes—F & G Perkins & cie 12 es, P McGregor 1 es, J Campbell & cie 3 do, W Croft & cie 1 colis, J Patton 5 harnaises 2 bets, J Gillespie & cie 1 colis, Lang, L & cie 1 do, Niea b & H 3 do, D Galbraith & c e 1 do, N & F Rooney 1 do 20 barres, A & C J Hope & cie 164 pqts, A Hope & cie 5 do, J Wanack 1 es, N Currie 30 plaques, J H Rogers 8 colis, Agent du C de F G T 1 eq, ordre 9 eqs 25 cabas 50 qrts 80 btes, Buchanan & cie 20 colis, J & W Hatton 3 do, J Barreil & cie 2 do, Berrick Frères 1 do, J G Joseph & cie 1 do, J R Ormond 1 do, Bunting Frères 1 do, R Hunter 3 eqs 1 es, J Mead 1 es, M Hall & cie 1 do, Adam, S & cie 2 colis, R Wilkes 3 do, J Kay 3 do, Rice, L & cie 10 pqts 20 barres, Selleir & cie 160 btes, Jeosie G A 4 colis, W McGiverin & cie 16 pqts 1 eq, J Atkinson & cie 4 colis, Thonne P & V 1 do, T J Moorehouse 4 colis, Thomson & B 1 eq 5 bets, J Massie & cie 25 es, Huntingdon & B 6 colis, Rice, L & cie 1 eq 110 charrues, ordre 58 qrts.

Par le Grand Tronc Ouest—Gimmer Gunn & cie 1100 mts blé, W Brodie & cie 700 do, Akin & K 1400 do Banque Royale 300 do, C Chrisholm 800 do, R O'Neil 350 do, D J Craig 1050 do, Banque Montréal 350 mts pois, Kirwood & cie 355 do, Akin & K 1300 do, R Mitchell 100 qrts farine, T Hobson & cie 150 do, Banque Royale 250 do, T W Raphael 100 do, A Bowman 305 do, Banque des Marchands 100 do, Banque Ontario 100 do, G Denholm 100 do, Crane & Baird 500 do, P G Hunsicker 200 do, C J Cusack 200 do, Hobson & cie 5 tinettes beurre, M P Ryan 7 do, Ayre & B 18 do, Shannon & cie 18 do, Akin & K 5 do, Gilmour & cie 4 bets jambons, T W Raphael 11 qrts suif, Banque Toronto 100 qrts eau, W Nixon 120 do, Burbgain, Frères 7 bets tabac, M M Adams 5 do, W C McDonald 12 do, Bell & H 5 eqs whiskey, D Morrice 8 qrts alcalis, G Dougall & cie 6 do, A Akin & K 25 do.

CANAL LACHINE.

Barge Monica, de Kingston—T & F Ross 9900 minots blé-d'inde.
Barge Waterloo, de Kingston—T & F Ross 11700 mts blé.
Propulseur Indian, d'Hamilton—Ordre 9139 minots blé, M Watson & cie 5 btes vers.
Navire Passport, d'Hamilton—Crane & Baird 100 qrts farine, R Mitchell 100 do, J Dougall & cie 100 do, T W Raphael 200 do 2 do alcalis, A Shannon & cie 10 do vinaigre, A McGibbon 10 do, T M Clarke 5 do, G Childs & cie 25 do, Akin & K 17 qrts alcalis, C J Cusack 200 qrts farine, G Wait 8 tins beurre.
Barge Royal Oak, de Kingston—Rimmer Gunn & cie 14000 mts blé, Sinclair Jack & cie 37 qrts alcalis, Geo Childs & cie 22 do lard, Akin & K 27 do 6 do beufs, Ordre 2 qrts alcalis 7 do lard.
Navire Ottawa—A Mitchell & cie 195 qrts farine, J Mitchell & cie 125 do, R T Routh 199 do, H M Alexander 300 qrts lard, Boyer Hudon & cie 100 do 15 tins saindoux, G Cooper 10 qrts lard.
Barge Falcon, de Kingston—Ordre 16068 minots blé, C J Cusack 2015 do blé rouge 65 do pois.
Barge City of London, de Kincardine—A W Ogilvie & cie 9819 mts blé, A D Queed 2 qrts, Evans M & cie 21 qrts 4 tins 1 bte.
Navire L Renaud, de Dundee—D Baker 3 tins beurre, R Barrett 2 pqts œufs, D McDonald 2 btes cuir, Jos A Summers 4 qrts potasse, A N Dupuis 4 pqts œufs, Js Kerr 25 sacs avoine 2 tins beurre, A Buntin & cie 3 es enveloppes 50 rames papier, A Lalonde 10 sacs avoine, P Poirier 20 do 5 sacs graines, P Leroux 3 eqs sirop, N J Robillard 100 sacs, John Steward 1 bte œuf 1 tin beurre.

EXPORTATIONS.

Barque Fleeturing, pour le Hâvre de Grâce—J Lord & cie, 2000 qrts farine 150 do lard 50 do pois 80 tins beurre.
Goëlette Josephine, pour Summerside—Crane & Baird 200 qrts farine 15 btes raisin, M Laing 4 qrts farine, N Woods 10 doz balais 7 btes épices, Lyman & Clare 74 paquets drogue, C Baird 10 boites tabac.

PORT DE MONTRÉAL.

ARRIVAGES.

Navire Rock City, Wm Holmes, London—John Hope, agent, 824 tnx.
SS St Patrick, H Wylie, Glasgow—H & A Allan, agent, 879 tnx.
Brigantin Annie, H Ashby, South Shields—W & Holland, agent, 280 tnx.
Brigantin Friends, Thos Meldrum, Charente—Chapman & cie, agent, 189 tnx.

DÉPARTS.

SS Moravian, Robert Brown, Liverpool—H & A Allen, agent, 1527 tnx.
Goëlette Joséphine, A McLaren, Baddock—T Fraser, agent, 91 tnx.
Barque Fleeting, H Bailley, Hâvre de Grâce—J Lord & cie, agent, 249 tnx.

AVIS SPECIAUX.

MM. MOUSSEAU & DAVID, ont transporté leurs bureaux au No. 16, PETITE RUE ST. JACQUES, au second, dans les bâtisses de l'Institut Canadien-Français.
Montréal, 29 Avril 1869. 195—dmk

SIROP COMPOSE DE JAMES I. FELLOWS.
ST. JEAN, N.-B.

MELANCOLIE.

Quand le système nerveux a perdu toute son activité et sa vigueur tout le corps souffre en conséquence; il est rare que quelque organe souffre plus que les autres, de là l'origine de la maladie de cœur, de la consomption, douleurs cérébrales, &c. La méthode la plus directe de guérison consiste à donner de la vitalité aux nerfs, ce que l'on peut faire aisément en se servant du

SIROP COMPOSÉ DE JAMES I. FELLOWS.

L'ATROPHIE EST ARRÊTÉE.

SIROP COMPOSÉ DE JAMES I. FELLOWS.

Le dépérissement des tissus du corps est arrêté, les muscles sont plus fermes et les nerfs ont plus de force lorsqu'on prend du sirop composé de Fellows.
Vendu par tous les Apothicaires. Prix, $1.50 la bouteille ou 6 pour $7.00.
JAMES I. FELLOWS, Chimiste, St. Jean, N.-B.
FRANCIS CUNDILL & CIE, Agents en Gros,
187—a kc E ds 31, Rue Lemoine, Montréal

Le Restaurateur des Cheveux Amélioré de Mme. S. A. Allan.

LE FAVORI DES COIFFEURS.

NOUVEAU STYLE.

Par l'usage d'UNE BOUTEILLE les cheveux gris ou dépérissant reprennent la couleur et la beauté de leur jeunesse et en s'en servant pour la première fois, la chevelure devient d'un lustre magnifique. Il fait pousser les cheveux sur les têtes chauves.
Il leur donne une luxuriante croissance. Il arrête immédiatement les cheveux qui tombent. Vendu par tous les Droguistes. Prix: UNE PIASTRE.
Fabriqué par S. R. VAN DUZZER & CIE, Droguistes en Gros, Rue Barclay, et 40, Place Park, New-York, 266, High Holborn Londres, Angleterre.
15 déc—ca

INFORMATIONS TELEGRAPHIQUES DE *LA MINERVE*.

SERVICE PRIVE.

PARLEMENT FÉDÉRAL.

CHAMBRE DES COMMUNES.

Ottawa, 25.—70 membres seulement sont présents à l'ouverture de la Chambre.

L'Hon. M. Langevin dépose sur la table la correspondance relative au traité de Réciprocité, ainsi que les papiers ayant trait à la mort du Dr. Hagarr sur le chemin de fer de la Nouvelle-Ecosse, et ceux concernant la saisie de la goëlette *Mazeppa*.

Sir G. E. Cartier introduit un bill pour continuer la charte de la Banque Jacques-Cartier

M. Simard introduit un bill pour amender la charte de la Banque du Bas-Canada;

M. Morris, pour amender celle de la Banque de la Cité.

Sir G. E. Cartier propose que vendredi prochain la Chambre se forme en comité pour confirmer le contrat négocié par les délégués Canadiens avec la compagnie de la Baie d'Hudson pour l'acquisition du territoire du Nord-Ouest.

Sir John A. McDonald dit que le gouvernement avait résolu de nommer un officier avec un salaire de $2,000 par année pour surveiller les impressions publiques qui, dorénavant, à l'exception des impressions confidentielles, seront données par contrat pour 5 ans.

M. McKenzie félicite le ministère de cette décision et pour sa part lui promet l'appui de la gauche à ce sujet.

Les bills suivants subissent leur troisième lecture et sont passés:

De Sir John,—pour mettre tous les bâtiments canadiens sur le même pied, quant au pilotage dans le port de Québec, et pour d'autres fins concernant le pilotage.

De Sir George,—concernant la cruauté envers les animaux.

De Sir George,—concernant certaines offenses contre l'armée et la marine; aussi, pour mieux protéger les magasins militaires et navals.

De Sir John,—pour mieux maintenir la paix dans le voisinage des Travaux Publics;—aussi, concernant les compagnies à fonds social, incorporées par Lettres Patentes.

La Chambre concourt dans les Résolutions du comité sur les subsides, à l'exception de 2 ou 3 items qui sont réservés pour considération ultérieure.

M. Chamberlin se plaint que la bibliothèque est trop petite, et que grand nombre de livres se gâtent ou sont relégués dans les armoires où l'on ne peut les trouver.

M. Rose ne pense pas que l'on puisse agrandir les bâtisses cette année.

M. McKenzie dit que le premier plan était déjà assez exagéré.

M. Holton dit que si la Chambre est condamnée à rester ici, (Rires ironiques), il faut au moins songer sur peu à l'économie.

En réponse à M. Wood, M. Rose dit que la Bibliothèque appartient à Québec et à Ontario et que dans la répartition de la dette et des propriétés de ces deux Provinces, le Gouvernement prendra les mesures nécessaires pour la conserver à la Puissance.

M. Pope.—Les Provinces devraient aller plus loin et se partager les bâtisses du Parlement (Rires).

M. Huntingdon dit qu'il n'a remarqué dans les estimés aucun item pour aider les observations astronomiques relatives à l'éclipse solaire qui doit avoir lieu dans le mois d'août.

Quelques membres contestent l'opportunité d'un pareil octroi et disent que l'on peut se contenter des observations de la Société Royale de Londre.

Sir John dit qu'il sait le rang distingué qu'occupent certains de nos hommes de science, et que le gouvernement est disposé d'accorder quelque chose en cette circonstance, (Ecoutez Ecoutez.)

M. Dunkin parle de l'importance de la question d'émigration qui devrait être prise en main par le Gouvernement de la Puissance, et dit que l'item voté à cet effet est trop faible pour subventionner les agences requises en Europe.

M. Jones diffère d'opinion avec son honorable préopinant et soutient qu'il ne voit pas pourquoi les Provinces ne devraient pas s'occuper elles-mêmes de cette question puisqu'elles ont le contrôle et la propriété de leurs terres de colonisation.

L'Hon. M. Howe dit que le gouvernement de la Puissance dépense déjà trop pour ces agences qui ne font presque rien. A Halifax par exemple, où il y a deux agents subventionnés l'un par la Puissance et l'autre par le gouvernement local, il n'est pas venu un seul émigrant depuis plusieurs années.

M. Leviscontes fait motion que l'item de $1000 pour l'agence de la Nouvelle-Ecosse soit retranché.

La discussion se continuant, M. Howe propose que le vote soit pris, mais qu'il soit permis au gouvernement de payer telle subvention, tant que les Etats-Unis s'uniront à nous pour tenir une agence conjointe d'émigration.

M. Rose espère que la motion va être retirée.

MM. Holton et Chipman l'approuvent.

M. Pope fait remarquer que de tous les émigrants passant par le Canada, tous s'en vont s'établir dans l'Ouest, ce qui prouve l'efficacité de nos agences en Europe. (Ecoutez, écoutez).

Sir John dit que le gouvernement se fera un devoir de s'enquérir de l'importance des services rendus par les divers agents, qu'en même temps il était disposé à faire tous les efforts possibles, pour promouvoir l'émigration, qu'il considère d'une grande importance pour notre prospérité. Ainsi, il avait l'intention d'établir encore des agences en Irlande et en Ecosse, pourvu qu'il fut secondé par les Provinces.

M. Chamberlin dit que la somme de $1,000 était insuffisante pour tenir une agence efficace à Londres.

M. Smith dit que l'on ferait bien mieux d'employer cet argent pour empêcher l'émigration de notre propre population.

M. McClellan soutient que ce serait faire une injustice à la Nouvelle-Ecosse que d'abolir l'agence d'Halifax.

M. Rose présente le reste des estimés, et à six heures la Chambre se lève.

SÉANCE DU SOIR.

La discussion sur l'émigration est reprise par M. Chauveau, qui est suivi par MM. Connell, Dunkin, Huntingdon, Howe, Morris, Jackson et Mills.

La motion de M. Levisconte est mise aux voix et perdue par 30 contre 81.

Le bill concernant les vagabonds subit sa troisième lecture et est adopté.

La Chambre se forme de nouveau en comité des subsides, et s'ajourne à 1:10 heure a m.

Les délégués de Terreneuve ont assisté à presque toute la séance de ce soir.

PROVINCE D'ONTARIO.

Ottawa, 25.—Les délégués de Terreneuve auront une entrevue demain avec les membres du gouvernement.

Le rapport de Dawson sur le chemin de colonisation entre la Rivière Rouge et le Lac Supérieur a été distribué aujourd'hui avec une carte du territoire du Nord-Ouest.

Toronto, 25.—Deux jeunes garçons se sont noyés hier sur le lac.

L'*Algoma* est parti pour son second voyage au Lac Supérieur. Plusieurs explorateurs pour le Fort Williams, sont à bord, ayant à leur tête le Prof. Bell, de l'Exploration Géologique de Montréal.

Le *Globe* a un article furieux contre M. King, de la Banque de Montréal. Il dit que ce Monsieur, de concert avec le gouvernement, serait décidé à ruiner toutes les autres Banques pour fonder une institution qui contrôlerait le marché monétaire canadien.

L'opposition au système de M. Rose paraît diminuer.

Les billets de la Royale Canadienne se vendent 90 et au-dessus; les directeurs font des efforts sérieux pour reprendre les affaires.

PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK.

St. Jean, N.B., 25.—C'était jour de chômage en l'honneur de l'anniversaire de la naissance de la Reine. L'artillerie volontaire a tiré le salut. Les réguliers ne sont pas sortis.

Il y avait grande partie de Cricket entre le 22me et les civiliens. Ces derniers sont restés vainqueurs.

Marché aux farines sans changement.

SERVICE DE LA PRESSE ASSOCIÉE

AMERIQUE.

Havane, 24.—On nous écrit de St. Thomas que le SS. *Mississipi*, qui a laissé Rio Janeiro le 23 avril pour New-York, a été jeté sur les côtes de la Martinique par les courants. L'équipage a pu se sauver, mais la cargaison et le bâtiment sont perdus.

Il était chargé de café et autres produits Bréziliens pour la valeur d'environ $300,000 en or.

On rapporte de Nassau que les flibustiers ont opéré heureusement leur débarquement.

EUROPE.

(Service du Cable Transatlantique.)

Liverpool, 25 p.m.—Blé 9s 6d. Blé Rouge 8s 6d. Blé d'inde 27s 6d. Saindoux 16s. Suif 33s 6d.

Londres, 25.—On assure d'une manière certaine que la rumeur d'une triple alliance entre la France, l'Angleterre et l'Espagne contre les Etats-Unis est sans aucun fondement.

Paris, 24.—Les élections ont eu lieu partout avec beaucoup d'ordre. Parmi les candidats au corps Législatif, on peut compter comme élus, MM. Buncel, Picard, Campton, Sunece, ainsi que MM. Jues Favre, Garnier Pagès et Thiers. M. Ollivier a été défait.

Berlin, 24.—Le Parlement du Zolverein s'ouvrira ici le 3 Juin prochain.

Vienne, 24.—Il est rumeur que Czartaryski, le fils d'un illustre patriote polonais de ce nom, doit être nommé gouverneur de Galicie. Cette nomination est regardée comme une marque d'hostilité envers la Russie de la part du gouvernement Autrichien.

Cork, 24.—La police prend en ce moment les plus grandes précautions pour prévenir tout soulèvement. On a fouillé plusieurs maisons soupçonnées de receler des armes.

Queenstown, 24.—Le SS *China*, de New York, est arrivé, ainsi que les steamers *Hermann* et *Minnesota*.

Londres, 24.—Le *Times* de ce matin soutient que les déprédations de l'Alabama sont en tout point semblables à toutes les captures illégales; qu'en conséquence il est ridicule d'en tenir l'Angleterre responsable sous le prétexte qu'elle aurait auparavant montré de l'antipathie au gouvernement de Washington. Que nous ayions sympathisé avec le Sud, cela ne peut guère influer sur la décision d'un tribunal impartial. La raison et le temps sont seuls juges en pareille matière, et la conscience individuelle est le seul tribunal devant lequel le mérite de la question peut être justement pesé et décidé.

DERNIER BULLETIN.

QUATRE HEURES A. M.

EUROPE.

(Service du Cable Transatlantique.)

Londres 25.—Les journaux de ce matin sentant l'arrivée de M. Motley, le ministre accrédité des Etats-Unis près la Cour de St. James, ont tous des articles d'une force et d'un vigueur remarquables.

Le *Times* l'organe de M. Gladstone, le *Star* de M. Bright, le *Standard* un journal tory, s'accordent tous à dire, qu'il faut tenir ferme et répondre par une décision inébranlable aux propositions insultantes des Etats-Unis. Cependant on s'attend à voir la question trainer en longueur.

Paris 25.—Le résultat connu des élections pour le corps Législatif donne 142 membres partisans du gouvernement et 90 pour l'opposition. Thiers est probablement défait.

On rapporte que les élections à Marseilles ont causé beaucoup d'excitation.

Paris 25 au soir.—L'excitation est très grande. La foule se presse sur les boulevards pour avoir des nouvelles des derniers résultats des élections. Ce soir on annonce l'élection de 8 candidats officiels, 3 indépendants, 2 démocrates et 2 libéraux. MM. Raspal, Favre et Druon sont élus.

NAISSANCE.

—A Ottawa, le 21 mai courant, la Dame de A. J. Cambie, Ecuier, du Bureau d'Agriculture et des Patentes, une fille.

MARIAGE

En cette ville, le 21 courant, à l'Eglise de Notre-Dame, par le Rev. Père A. Trudeau, O. M. I., Jos. C. Lacoste, Ecuier, Avocat, à Demoiselle Marie-Adélia Boucher, fille de M. Jos. Boucher, tous deux de cette ville.

BAZAR!

Le Bazar pour les Sœurs de la Providence s'ouvrira LUNDI, le 7 JUIN prochain, à DEUX heures de l'après-midi, et sera continué les jours suivants.

Les Dames donneront à toute heure le Goûter et le Souper.

Les personnes charitables qui ont quelques objets à envoyer sont priées de les faire parvenir au plus tôt chez les Dames de la Providence.
25 mai—g 216

PROCESSION AU SAULT ST. LOUIS

JEUDI, LE 27 COURANT.

Les nombreux visiteurs qui, chaque année, viennent assister à la procession de la FETE DIEU au Sault St. Louis trouveront tout le confort possible à l'HOTEL DE LORIMIER—où il y aura dîner et rafraîchissement.

UN CORPS DE MUSIQUE—formée par les Révérends Pères Oblats a été engagée pour la circonstance.

☞ Le convoi du Grand Tronc pour faciliter les gens laissera la gare Bonaventure à 5 heures, 7 heures, 9 heures, midi et midi et demi au prix réduit de 50 CENTS aller et retour.
26 Mai 1869. 217—up

Formation d'un Nouveau Bataillon

AUX CADETS DIPLOMES ET AUTRES.

Tous les Elèves Diplomés de l'Ecole Militaire ou autres de la Province, qui désirent faire partie à Montréal d'un CORPS D'ELITE autorisé à se former, pourront faire application personnellement, à l'Ecole Militaire de cette ville, de NEUF heures A. M. à MIDI, au
CAPITAINE N. LA BRANCAE, Adjudant de l'Ecole.
Montréal, 21 mai 1869—217 ti

Abat-Jours pour Lampes

DE TOUTES GRANDEURS, venant d'être reçus et à vendre par
F. B. WRIGHT, 365, Rue Notre-Dame, 2e porte de la rue St. Jean.
26 mai—217 d p

NOUVELLE DILIGENCE.

Une LIGNE DE DILIGENCE de première classe est établie, faisant le trajet entre MONTREAL et le VILLAGE DE LA POINTE-AUX-TREMBLES, partant de l'HOTEL MONTREAL, tenu par N. ROBERT, No. 71, rue St. Paul, près de l'Eglise Bonsecours, tous les jours comme suit:

De la Pointe-aux-Trembles .... 6 hs A M
De Montréal .... 5 hs P M

LES DIMANCHES

De Montréal .... 7 hs A M
De la Pointe-aux-Trembles .... 6 hs P M

Les personnes qui aiment à faire une promenade à la Pointe-aux-Trembles y trouveront un Hôtel bien tenu par M. J. BTE. LAPLANTE, situé sur le bord du fleuve St. Laurent, et trouveront de plus tous les amusements et le comfort désiré à la campagne, tels que chaloupes pour la pêche, la chasse ou la promenade.
25 mai—dz p 216

VENTE PAR ENCAN.

PAR JOHN LEEMING & CIE.

Aujourd'hui.

VENTE PAR ENCAN

Pour le compte de ceux y concernés, de

150 caisses de Porter de Dublin

Endommagé durant le voyage d'importation, ex "Chippewa."

La vente aura lieu le 26 courant, aux magasins de OGILVY & CIE., rue St. Paul, immédiatement après la vente annoncée pour ce jour.
JOHN LEEMING & CIE., Encanteurs.
211

PAR A. BOOKER.

Deux Maisons à deux Etages en Bois à Vendre par Encan.

SAMEDI MATIN, le 29 courant, M. Booker vendra à l'encan sur les prémisses Nos. 21 et 26, Carré Chaboillez,—Les Bâtisses et autres matériaux.
Vente à ONZE heures.
A. BOOKER, Encanteur.
217

A. MATHIEU,
AVOCAT, L. L. B.
38, Rue St. Vincent
MONTREAL.
26 mai 217

LOUIS PERRAULT & CIE.,
ONT DÉMÉNAGÉ LEUR
IMPRIMERIE
AU
No. 135, Grande Rue St. Jacques
MONTRÉAL.
26 mai—ti 217

NOYÉ.

JEUDI dernier, le 20 courant, dans la Rivière Richelieu, trois ou quatre milles plus haut que St. Jean, JOSEPH LAPORTE, âgé de 18 ans. Ce jeune homme était employé à bord d'une barge. Lors de l'accident il portait une chemise de coton barré, pantalon d'étoffe bleu, une vareuse de coton bleu, cheveux bruns; il a une cicatrice près de l'oreille gauche provenant des écrouelles. Ceux qui en donneront connaissance à son père Moïse Laporte, de Lanoraie, l'obligeraient beaucoup.
MOISE LAPORTE.
Lanoraie, 26 Mai 1869. 217—p

PREMIER PRIX.

FAUCHEUSE & MOISSONNEUSE
"EAGLE"
COMBINÉES.

Qualités distinctives, Légèreté du Tir; Flexibilité des Mouvements et simplicité du Mécanisme.

Le soussigné offre en vente "La Faucheuse & Moissonneuse "Eagle" combinées. Cette Machine a obtenu le premier prix à l'Exhibition Provinciale tenue à Montréal, en 1868, a aussi reçu de hautes recommandations dans plusieurs concours privés avec plusieurs des machines les plus estimées. Tous ceux qui ont eu l'occasion de s'en servir l'été dernier, s'en sont déclarés hautement satisfaits, tant pour l'excellence de la main-d'œuvre que pour sa coupe supérieure.

Pour de plus amples détails, s'adresser au soussigné ou à ses agents.

PRIX:

Faucheuse $100
Faucheuse & Moissonneuse combinées $130

MATTHEW MOODY,
Manufacturier d'Instruments Agricoles de toutes sortes.
Terrebonne, P. Q.
Terrebonne, Mai 1869—217 k dm

ISIDORE DRAGON
MARCHAND-TAILLEUR,
214, Rue Notre-Dame, et 47, Rue St. Gabriel
MONTREAL.

M. I. DRAGON se charge de toutes les commandes que l'on voudra bien lui laisser, et les exécutera toujours sous le plus court délai et à des prix très réduits.—On y trouvera aussi aux mêmes numéros ce qu'il y a de mieux en fait de TWEEDS, DRAPS, CASIMIRES, &c., &c.
22 mai—dm k 14

A VENDRE

Un WAGON EXPRESS avec SLEIGH et un HARNAIS presque neuf. S'adresser au
No. 162, RUE OTTAWA.
21 mai—ti p 215

LA SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE

LA COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE DE STEAMERS DE LA MALLE ENTRE NEW-YORK ET LE HAVRE, ARRETANT A BREST.

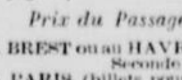

Les splendides vaisseaux sur cette route favorite pour le continent feront voile du Pier No. 50, North River, comme suit:

St. Laurent, Capitaine Lemaire .... 29 Mai
Ville de Paris, " Rosseau .... 12 Juin
Pereire, " Jurmount .... 26 Juin
Lafayette, " Duchesne .... 10 Juillet

Prix du Passage, (comprenant Vin):

A BREST ou au HAVRE: Première Cabine, $146; Seconde Cabine, $85.
A PARIS, (billets pour chemin de fer compris): $145 et $88.

☞ Il n'y a pas de passagers d'entrepont pour ces steamers. ☜

Les voyageurs américains, allant ou revenant du continent Européen, en prenant les steamers de cette ligne, éviteront le transit par les chemins de fer anglais et les inconvénients de traverser le canal, à part l'épargne de temps, de trouble et de dépenses.

GEORGE MACKENZIE, Agent, No. 58, Broadway, New-York.
Ou à T. W. GRIFFITH & CIE, Coin des Rues St. François-Xavier et St. Sacrement.
6 avril—175 a k

BURNETT'S COCOAINE.

LA CHEVELURE HUMAINE.

Combien de personnes abusent de ce délicat et magnifique ornement en le brûlant avec des *alcoholicwashes* et l'endoyant de graisse qui n'a aucune affinité avec la peau et n'est pas absorbée BURNETT'S COCOAINE, un composé d'huile de Cocoanut, etc., et sans rival pour la chevelure, est totalement absorbé et est particulièrement adapté à ces diverses conditions empêchant qu'elle tombe et avançant sa croissance sanitaire.

JOHN PALMER, Perruquier-Coiffeur, dit "qu'au un autre composé n'est aussi élégant ou bon pour les cheveux et la vente en est considérable

Chaque droguiste français et anglais ainsi que tous les perruquiers-coiffeurs dans le mois le vendent. C'est le plus beau: achetez-le.

VENTE PAR ENCAN.

PAR L. DEVANY & CIE

Ce Matin.

GRANDE VENTE PAR ENCAN
DE
TROIS CHARGES de CHARS
DES
Meubles de Jacques & Hay,
—AINSI QUE—
Pianos, Tapis, Rideaux, &c.

Les soussignés ont reçu instruction de Messrs. Jacques & Hay, de vendre par encan, à leurs Salles, 139 Grande Rue St. Jacques, MERCREDI MATIN prochain, le 26 courant, trois charges de chars de leurs célèbres Meubles, comprenant en partie:

Un Set élégant "Néo-Grecian" de Salon en soie riche verte et or Terry.
Un magnifique Set de Salon en Noyer Noir rayé de soie bleue et dorée.
6 Sets de dessus en marbre de Chambre à Coucher sculptés et polis.
31 Sets polis de Chambre à Coucher en noyer noir de toute variété.
2 Grandes Garde-Robes en noyer noir à double portes et portatives—le noyer est de choix
2 Buffets à quatre portes "Woodcock" avec panneau.
2 Buffets à quatre portes "Fruit Carving"—très jolis.
6 Buffets polis en noyer noir de différents modèles.
8 Garde-Robes en noyer noir—de différents modèles.

Une variété de Sofas en crin noir, Chaises très commodes de Parloir et Berceuses, (derniers modèles), des Tables de Centre, de Goût, de Grandes Tables Ovales à Dîner, Chiffonniers, &c., &c.

Avec et pour le compte de ceux y concernés:

Deux Pianos en bois de rose à sept octaves et un grand stock de Tapis, Courte-Pointes, Electro-plaqués, &c., &c.

Vente à DIX heures précises.
DEVANY & CIE., Encanteurs.
214

Cet Après-Midi.

Vente à l'Encan de jolis Meubles et autres effets de Ménage, un petit lot de Liqueurs, Cigares, Trois Wagons Express, un Sleigh Express, Harnais, &c., &c., &c.

Les soussignés vendront à leurs Salles, No 139, Grande rue St. Jacques, MERCREDI APRÈS-MIDI, le 26 courant, tout un assortiment de Meubles et Effets de Ménage d'une jolie résidence privée, ainsi qu'un lot peu considérable de Brandy, Rum, Genièvre, &c.; 1 Wagon Express, avec un siège portatif (presque neuf); do, do, léger; 1 do, do, (très convenable pour un épicier); 1 Sleigh Express (presque neuf); Harnais assortis, &c., &c.

Vente à DEUX heures.
DEVANY & CIE., Encanteurs.
217

Ce Soir.

Vente spéciale de Montres, d'Articles de Fantaisie, &c.

Nous avons reçu instruction de vendre à nos Salles, CE SOIR, (MERCREDI), le 26 courant, une consignation de MONTRES en or et en argent, Chaînes d'or, Vases Bohémiens, Coromandel et articles en papier mâché, Etuis à toilette en palissandre, Bureaux, etc., etc.

Vente à SEPT heures et demie précises.
DEVANY & CIE., Encanteurs.
217

Ventes à l'Encan régulières trois fois par semaine des célèbres Meubles de Jacques et Hay, Pianos, Meubles de ménage,

Les soussignés recevant constamment de grandes consignations des meilleurs meubles de la Puissance, ainsi que de Pianos, Tapis, Rideaux, Vaisselle plaquée, Porcelaine, Faïence et de fourniture de ménage en général, vendront régulièrement à l'encan tous les

Mardis, Jeudis et Samedis matin durant tout ce mois.

☞ Vente chaque jour à DIX heures.
DEVANY & CIE., Encanteurs.
Montréal, 10 Mai 1869.—203

FONDS de BANQUEROUTE

TOUT LE FONDS DE MAGASIN DE
MESSRS. JAMES MORISON & CIE.,
SERA OFFERT EN VENTE A DES
PRIX TRES REDUITS
AU NOUVEAU MAGASIN
"THE RECOLLET HOUSE."
VENDREDI PROCHAIN
ET LES JOURS SUIVANTS.
Par ordre, T. SAUVAGEAU, Syndic Officiel.
216

Situation Demandée.

Un jeune homme ayant acquis beaucoup de connaissances commerciales dans une des meilleures maisons de cette ville, désirerait trouver une situation comme correspondant, caissier ou teneur de livres.
S'adresser à ce bureau.
Montréal, 10 mai 1869.—203

Pension Demandée.

UN MONSIEUR, seul, demande une pension avec chambre dans une famille privée. On ne regardera pas au prix, pourvu que le comfort désirable soit donné.

On préférerait le voisinage de la Rue St. Denis. S'adresser à J. L. M boite 365.
Montréal, 14 Mai 1869. 208—us

Situation Demandée.

Un JEUNE HOMME désirerait trouver une situation comme copiste, traducteur ou assistant teneur de livres.

Une pratique presque continuelle de ces trois occupations, lui permet de s'offrir à tout hommes d'affaires, qui aurait besoin d'un assistant.

Pour informations, s'adresser à *La Minerve*.
24 mai 211

Chasseurs Canadiens.

Le Bureau de Recrutement du 2ème Bataillon des Chasseurs Canadiens sous le commandement du Major Jos. BEAUDRY et des anciens Officiers se tiendra jusqu'à nouvel ordre dans la Rue Craig, No. 503, coin nord de la rue St. Laurent.
Montréal, 14 Mai 1869. 208

VENTE PAR ENCAN.

PAR GAUTHIER, DUSSEAULT et Cie.

NOUVELLES SALLES D'ENCAN
PAR
Gauthier, Dusseault & Cie.

Les soussignés ayant loué les salles d'encan tout à fait centrales, spacieuses, bien éclairées, No. 302, Rue Notre-Dame, qu'ils occupent actuellement, admirablement adapté pour les Fonds de Commerce, Œuvres d'Art, Objets Artistiques, Ameublements de Maison, Ventes d'Assurance, etc., etc., etc. G. D. & Cie sollicitent respectueusement la confiance de leurs amis et du public en général, et annoncent qu'ils feront toutes ventes en dehors de Meubles de Ménage, etc.

Les comptes de ventes et les procédés seront promptement expédiés.

Des avances, argent comptant, seront faites sur les ventes lorsqu'on l'exigera.
GAUTHIER, DUSSEAULT & CIE., Encanteurs.
117

N. B.—Les soussignés continueront tous les soirs à 7 heures, les grandes ventes de Marchandise provenant de Fonds de Banqueroute.

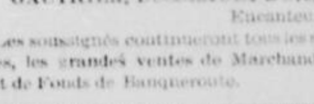

Un Sixième du Vapeur "Champlain" à vendre.

Acte concernant la Faillite 1864
ET SES AMENDEMENTS.

En parte: ULDERIC JEAN FRANCŒUR, Commerçant de la ville de Sorel, dans le District de Richelieu,—FAILLI.

JE, soussigné, syndic à la faillite du dit Ulderic Jean Francœur, donne par le présent avis que MERCREDI, le TRENTIEME jour de JUIN prochain (1869), à ONZE heures de l'avant-midi, à mon Bureau, rue Kings dans la ville de Sorel, dit District, j'offrirai en vente au plus offrant et dernier enchérisseur, et pour argent comptant:

Un Sixième du vapeur "Champlain" appartenant au dit failli.
G. I. BARTHE, Syndic Officiel.
Sorel, 22 mai 1869—215 j

PAR ORDRE DU SYNDIC OFFICIEL.

La vente à BON MARCHÉ du stock de banqueroute de

MM. JAMES MORISON & CIE.,
COMMENCERA
VENDREDI PROCHAIN
AU NOUVEAU MAGASIN
"THE RECOLLET HOUSE."
T. SAUVAGEAU, Syndic Officiel.
216

FONDS de BANQUEROUTE
DE
MORISON,
SERA OFFERT EN VENTE A DES
PRIX TRES REDUITS
VENDREDI PROCHAIN
ET LES JOURS SUIVANTS
AU NOUVEAU MAGASIN
"THE RECOLLET HOUSE."
T. SAUVAGEAU, Syndic Officiel.
216

VENTE D'IMMEUBLES
PAR
T. SAUVAGEAU,
SYNDIC OFFICIEL.

Le 26 du même mois, à la porte de l'église de Ste. Monique, à 11 heures A. M., un autre Moulin à Farine, ayant quatre moulanges (moulin du nord-est) un Moulin à Scie, une Tannerie, une Maison et autres bâtisses, avec le terrain servant de site à ces établissements, ainsi que deux lots.

Le 28 de Mai, aussi prochain, à 11 heures A. M., à la porte de l'église de la paroisse de Ste. Perpétue:—Un terrain en bois debout, situé en la dite paroisse, contenant 6225 arpents en superficie.

Le 1er Juin prochain, à la porte de l'église de la paroisse de St. Zotique:—Un Emplacement situé dans le village de Coteau Landing, avec une maison, magasin et autres bâtisses.

Le 2 de Juin, à 10 heures A. M., à la porte de l'église de Contrecœur:—Un Emplacement situé au village de Contrecœur, avec bâtisses; la moitié indivise d'un autre emplacement situé au même lieu, avec maison et autres bâtisses.

Pour plus amples informations, s'adresser à
T. SAUVAGEAU, Syndic Officiel, No. 18, Rue St. Sacrement.
Montréal, 19 avril 1869—186 j

Par Licitation Volontaire.

PROVINCE DE QUÉBEC, Cité et District de Montréal.

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que VENDREDI, le ONZIÈME jour de JUIN prochain, à ONZE heures de l'avant-midi, au bureau du soussigné, Notaire Public, No. [illegible], rue St. Jacques, (en bas) en la dite Cité, sera vendu, judiciairement, par Encan Public, au plus haut offrant et dernier enchérisseur, l'IMMEUBLE suivant, appartenant à la communauté de biens qui a ci-devant existé entre William Benjamin, Ecuier, et feue Dame Caroline Fanny Levey, son épouse, SAVOIR:

Un LOT DE TERRAIN, étant la partie Nord-Ouest de certain lot de terre ou emplacement situé, étant et bornant la rue de l'Université, dans la dite Cité de Montréal et formant partie de l'immeuble et propriété appelé "Burnside," appartenant à l'Institution Royale pour l'avancement de l'instruction, connu et distingué comme le lot No. dix, sur le plan du terrain de la dite propriété par John Ostell, arpenteur licencié de terrain, dont une copie lithographiée est annexée à un acte de transport de la Corporation susdite de l'Institution Royale pour l'avancement de l'instruction, à Phinéas Babcock Merritt, du dit lot numéro dix et du lot numéro neuf adjacent, daté et exécuté devant maître W. M. Crawford et son collègue, Notaires Publics, le premier Octobre 1846, la dite partie Nord-Ouest du dit lot numéro dix étant borné comme suit: en front par l'Université Victoria susdite, en arrière de la propriété de Harrison Stephens, sur un côté par la partie restante du dit lot numéro dix et sur l'autre côté par une ruelle d'une largeur de dix-huit pieds et contenant vingt-sept pieds en largeur, de front, et en arrière par quatre-vingt-quatre pieds quatre pouces et demi en profondeur sur la ligne du côté Sud-est et quatre-vingt-dix-sept pieds et neuf pouces de profondeur sur la ligne du côté Nord-Ouest, mesure anglaise, plus ou moins, avec une maison en brique à trois étages, et maison de cocher dessus érigée, les murs séparant la maison et les bâtiments extérieurs de la maison et des bâtiments adjacents aussi bien que le terrain, sur lequel les dits murs sont érigés, étant mitoyen.

Conditions de paiement faciles. Propriété commuable. Titres indisputables. Pour autres détails, s'adresser au Notaire soussigné.

Daté à Montréal susdit, ce vingt-et-unième jour de Mai 1869.
O. J. DEVLIN, Notaire.
2? mai—13 ts B

COMPAGNIE D'ASSURANCE
DITE

NORTH BRITISH AND MERCANTILE.

CAPITAL..............£2,000,000 Stg.
PASSIF................£2,838,118 "
REVENU ANNUEL £801,801 "
FONDS PLACES
EN CANADA.... $215,000

ETABLISSEMENT CANADIEN

DIRECTEURS GERANTS:

D. LORN MacDOUGALL, Ecuyer, THOMAL DAVIDSON, Ecuyer.

DIRECTEURS:

HON. JOHN ROSE, Ministre des Finances; GIL. SCOTT, Ecuyer, de MM. W. Dow, & Cie.; HON. THOS. RYAN, Senateur; LS. BEAUDRY, Ecuyer; Nouvelle Compagnie du Gaz de la Cité.

C. J. BRYDGES, Ecuyer,
Directeur Gérant de la Compagnie du Grand Tronc du Canada,
QUI SONT TOUS ACTIONNAIRES.

AVOCATS:—MM. RITCHIE, MORRIS & ROSE.
MEDECIN:—W. SUTHERLAND, Ecr., M. D.
SOUS-AGENT:—JAS. ROSS ROBERTSON.
INSPECTEUR:—WILLIAM EWING.

MACDOUGALL et DAVIDSON,
AGENTS GÉNÉRAUX POUR LE CANADA.

DEPARTEMENT SUR LA VIE.

Quatre-vingt-dix par cent de tous les profits sont divisés parmi les assurés, sur l'échelle des participants.

Les profits sont divisés tous les cinq ans.

Les Polices sont indisputables après avoir demeuré cinq ans en force.

On peut obtenir des prospectus et toutes les informations nécessaires au Bureau de la Compagnie.

DEPARTEMENT DU FEU.

La Compagnie assure des propriétés de presque toutes les descriptions, aux plus bas prix de premium, selon les risques.

Des Assurances sur les Résidences et les Meubles de Ménage peuvent être faites à des conditions spécialement libérales.

MACDOUGALL & DAVIDSON,
AGENTS GÉNÉRAUX.

P. R. FAUTEUX,
SOUS-AGENT.
Montréal, 8 Mai 1869—202 a

Transport des Malles.

BUREAU DE POSTE, Montréal, 17 Mai 1869.

Distribuées A. M.	Distribuées P. M.	MALLES.	Levées A. M.	Levées P. M.
		ONTARIO.		
8.00	12.30	Ottawa, p. chemin de fer(a)	7.20	6.00
8.00		Province d'Ontario......(a)	7.30	6.30
	5.15	Rivière Ottawa p. vapeur.	6.00	
		QUÉBEC.		
8.00		Chemin de fer Arthabas, et Trois-Rivieres		7.00
11.00		St. Remi et Hemmingford.		3.30
8.00	2.00	St. Hyac. et Sherbrooke.	6.00	1.15&7
8.00		Cité de Québec p. chemin de fer et à l'Est		7.00
8.00		Cité de Québec p. vapeur.		6.15
8.00		Chemin de fer Richmond et Québec		7.00
10.00		Do St. Jean et Rouse's Pt.		3.30
10.00		Shefford et la Jonction du chemin de fer Vt		3.30
		MALLES LOCALES.		
9.30		Beauharnois	7.00	
11.00		Chambly (aussi 6 A M) et St Césaire		2.00
11.00		Contrecœur, Varennes et Verchères		2.00
10.00		Côte St. Paul et Tanneries Ouest	10.30	
11.00	5.15	Huntingdon	7.00	3.30
9.30	5.15	Lachine	7.00	3.30
10.00		Laprairie et St. Lambert		1.15
11.00		Longueuil	6.00	2.00
	5.15	New Glasgow, Sault au Récollet et Terrebonne	7.00	
8.30	5.00	Pointe St. Charles	8.30	5.00
8.00		St. Eustache, St. Laurent et St. Martin	7.00	
	2.45	St Jérome, Ste Rose et Ste Thérèse	7.00	
8 & 10		St. Jean et Station St. Armand	8.00	3.30
8.00		Trois-Rivières par la Rive Nord		1.30
		PROV. MARITIMES.		
		N. Brunswick et Isle P. E.		1.15 7.00
		Halifax, N.-E.		1.15 7.00
		(Chaque malle pour Halifax, d'où se fait l'expédition à l'arrivée des vapeurs de New-York, comprend celle de Terre-Neuve.)		
		ETATS-UNIS.		
8 & 10		Albany, Boston, Buffalo, Burlington, N.-York, &c.		3.30
8 & 10		I. Pond & Portland		1 & 7
8.00	12.30	Etats de l'Ouest	7.30	6.30
		INDES OCCIDENTALES.		
		Lettres, &c, payés d'avance via New-York, sont expédiés chaque jour à New-York d'où partent les autres malles: Pour Havane et Indes Occidentales, via Havane, tous les Jeudis P. M. Pour St. Thomas, les Indes Occidentales et Brésil, le 23ème jour de chaque mois.		3.30
		GRANDE BRETAGNE.		
		Par la Ligne Canadienne.. Vendredi		7.00
		Par do Cunard, via N.-Y.. Lundi		3.30
		Par Brême (si l'adresse le comporte) via N.-Y...... Mardi		3.30

(a) Les sacs de la malle par les chars sont ouverts de 8.19 A. M. à 7.19 P. M.
Do do ouverts jusqu'à 1.40 P. M.

Les lettres enregistrées doivent être déposées 15 minutes avant la fermeture des malles.

Les boîtes à lettres dans les rues sont visitées à 10.30 A. M., 1.15, 55.4 et 9.00 P. M. Le Dimanche à 9.00 P. M.

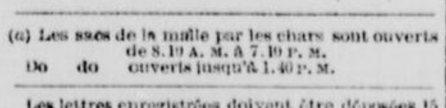

Chemin de Fer le Grand Tronc du Canada.

1869—ARRANGEMENTS D'ÉTÉ—1869

Les Trains laissent maintenant la Station Bonaventure comme suit:

POUR L'OUEST:

Express de jour pour Ogdensburg, Ottawa, Brockville, Kingston, Belleville, Toronto, Guelph, London, Brantford, Goderich, Buffalo, Détroit, Chicago et toutes les autres places de l'Ouest, à .... 8.30 A M
Express de nuit do do........ 7.30 P M
Train d'accomodement pour Cornwall et les stations intermédiaires .... 5.10 P M
Train Omnibus pour Kingston et les stations intermédiaires, à........ 7.15 A M
Trains pour Lachine à 5.00 A. M., 7.00 A M, 9.00 A M, midi, 1.30 P. M., 4.10 P M, 5.00 P M, et 6.30 P M.
Le train de 1.30 P. M. va à la frontière.

POUR LE SUD ET L'EST.

Train Omnibus pour Island Pond et les stations intermédiaires........ A M
Express pour Boston........ A M
Express pour New-York et Boston via le Vermont Central........ 4.30 P M
Express pour Island Pond et Gorham........ 2.00 P M
Express pour New-York et Boston via Plattsburgh, le Lac Champlain, Burlington et Rutland, à........ 5.00 A M
Do do do do do........ 4.10 P M
Express de Nuit pour Québec, Island Pond, Gorham et Portland, arrêtant entre Montréal et Island Pond à St. Hilaire, St. Hyacinthe, Acton, Richmond, Sherbrooke, Waterville et Coaticooke, seulement à........ 10.10 P M
Chars-dortoirs pour chaque convoi de nuit. Bagage marqué (checked).
Le train de 3.00 p. m. va jusqu'à la Ligne de la Province.
Le steamer *Carlotta* laisse Portland tous les Samedis Après-Midi (après l'arrivée du train laissant Montréal le vendredi soir) pour Halifax, Nouvelle-Ecosse, et retournant le Mercredi.
Il y a à bord un comfort excellent pour les passagers et toutes facilités pour le fret.
Les Vapeurs de la Compagnie Internationale, qui sont en correspondance avec le Chemin de Fer le Grand Tronc, laissent Portland tous les Lundis et Jeudis à 5 hs. P. M., pour St. Jean, N. B., etc.
On peut se procurer des Billets à toutes les principales Stations de la Compagnie.
Pour plus de détails et le temps de l'arrivée et du départ de tous les trains aux différentes stations, s'adresser au guichet, Station Bonaventure.

C. J. BRYDGES,
Montréal 7 mai.—211 Directeur-Gérant.

COMPAGNIE DES VAPEURS OCEANIQUES DE MONTREAL sous contrat avec le Gouvernement Canadien pour le transport des Malles du CANADA et des ETATS-UNIS—Arrangements d'été, 1869.

Les passagers sont enregistrés pour Londonderry et Liverpool.

La Ligne de la Malle de cette Compagnie se compose des vapeurs suivants de 1ère classe à plein pouvoir, construits à Clyde. Steamers en fer à double engin.

Scandinavian	3000 tons	[En construction]
Prussian	3000 "	Lt. Dutton, R.N.R.
Germany	3250 "	Capt. J. Graham
Austrian	2700 "	Capt. J. Wylie.
Nestorian	2700 "	Capt. A. D. Aird.
Moravian	2650 "	Capt. Brown.
Peruvian	2600 "	Capt. Ballantine.
Hibernian	2434 "	Lt. Smith, R. N.
Nova-Scotian	2300 "	Capt. R. S. Watts.
North-American	1784 "	Capt. Bakewell.
Damascus	1600 "	Capt. Trocks.
Ottawa	1831 "	Capt. Archer.
St. David	1650 "	Capt. Scott.
St. Andrew	1432 "	Capt. Ritchie.
St. Patrick	1207 "	Capt. H. Wylie.
Norway		Capt. C.N. Mylius
Sweden		[En construction

Les STEAMERS de la LIGNE DE LIVERPOOL (faisant voile de Liverpool chaque JEUDI et de Québec chaque SAMEDI, arrêtant à Lough Foyle pour recevoir à bord et mettre à terre les Malles et les Passagers pour l'Irlande et l'Ecosse) laisseront Québec comme suit:
Nestorian........8 Mai
Prussian........15 Mai.
Austrian........22 Mai.
Moravian........29 Mai.
Hibernian........5 Juin.
Peruvian........19 Juin.

Prix du Passage de Québec:—
Cabine........$70 à $80
Entrepont........$25

Les Steamers de la Ligne Glasgow (faisant voile de Glasgow chaque MARDI, et de Québec pour Glasgow chaque JEUDI) partiront de Québec comme suit:
St. David........13 Mai.
St. Andrew........20 Mai.

Un Chirurgien d'expérience est à bord de chaque vaisseau.

Les cabines ne sont pas retenues à moins d'être payées d'avance.

Pour fret et autres particularités, s'adresser à H. & A. ALLAN, coin des rues Youville et Commune, Montréal, ou à la Station du Chemin de fer le Grand Tronc, Portland,

H. & ALLAN,
Coin des rues Youville et Commune.
Montréal, 17 Mai 1869 1869—200.

LA SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE

LA COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE DE STEAMERS DE LA MALLE ENTRE NEW-YORK ET LE HAVRE, ARRETANT A BREST.

Les splendides vaisseaux sur cette route favorite pour le continent feront voile du Pier No. 50, North River, comme suit:

VILLE DE PARIS........ Samedi, 17 Avril
PEREIRE........ Samedi, 1 Mai
LAFAYETTE........ Samedi, 15 Mai
SAINT LAURENT........ Samedi, 29 Mai

Prix du Passage, (comprenant Vin):

A BREST ou au HAVRE: Première Cabine, $140; Seconde Cabine, $85.
A PARIS, (billets pour chemin de fer compris): $145 et $88.

Il n'y a pas de passagers d'entrepont pour ces steamers.

Les voyageurs américains, allant ou revenant du continent Européen, en prenant les steamers de cette ligne, éviteront le transit par les chemins de fer anglais et les inconvénients de traverser le canal, à part l'épargne de temps, de trouble et de dépenses.

GEORGE MACKENZIE Agent,
No. 58, Broadway, New-York.
Ou à T. W. GRIFFITH & Cie,
Coin des Rues St. François-Xavier et St. Sacrement.
6 avril—175 a k

Compagnie de Navigation Canadienne.

MALLE ROYALE, ligne directe pour Beauharnois, Cornwall, Prescott, Brockville, Gananoque, Kingston, Cobourg, Port Hope, Darlington, Toronto et Hamilton.—Directe sans transbordement.

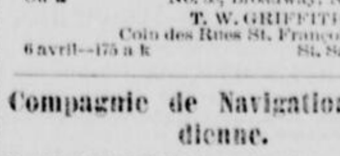

Cette magnifique ligne comprend les VAPEURS EN FER DE PREMIÈRE CLASSE suivants, l'un desquels laisse le Bassin du Canal, à Montréal, chaque matin (les dimanches exceptés) à NEUF heures, et Lachine à l'arrivée du convoi qui laisse la gare Bonaventure à MIDI, pour les Ports ci-dessus, savoir:

SPARTAN	Capitaine	Fairgrieve,
PASSPORT	"	Sinclair,
KINGSTON	"	Farrell,
MAGNET	"	Simpson,
CORINTHIAN	"	Dunlop,
CHAMPION	"	Carmichael,

En communication à Prescott et Brockville avec les chemins de fer de la Cité d'Ottawa, Kemptville, Perth, Arnprior, etc; à Toronto et Hamilton avec les chemins de fer pour Collingwood, Stratford, London, Chatham, Sarnia, Détroit, Chicago, Milwaukie, Galena, Green Bay, St. Paul, etc.; et avec le vapeur "City of Toronto" pour Niagara, Lewiston, les Chûtes Niagara, Buffalo, Cleveland, Toledo, Cincinnati, etc.

Les vapeurs de cette ligne sont sans RIVAUX et présentent aux voyageurs par la perfection de leurs arrangements des avantages que nulle autre ligne puisse offrir. Ils passent par tous les rapides sur le St. Laurent et au milieu du beau paysage du Lac des milles Ile pendant le jour.

La plus active expédition est donnée au fret pendant que les prix en sont aussi bas que sur les vaisseaux ordinaires.

On donne des billets de passage pour se rendre directement par le chemin de fer du Great Western.

On peut se procurer des billets ainsi que toute information de WM. PALMER, aux Hôtels, ROBERT McEWEN, au bureau du fret, au Bassin du Canal; et au Bureau 73 rue St. Jacques.

ALEX. MILLOY, Agent
Malle Royale ligne directe,
Bureau, 73 rue St. Jacques,
Montréal, 21 mai 1869.—200

COMPAGNIE de NAVIGATION de L'OUTAOUAIS.

Steamers de la Malle 1869.

De MONTRÉAL à OTTAWA, tous les jours (les Dimanches exceptés) arrêtant à Ste. Anne, Oka, Como, Hudson, Pointe aux Anglais, Rigaud, Carillon, Pointe Fortune, Grenville, L'Orignal, Majors, Papineauville, Browns, Thurso et Buckingham. Les superbes et rapides steamers neufs, *Prince of Wales*, Capt. H. W. Shepherd, *Queen Victoria*, Capt. A. Bowie.

Un train laisse chaque matin à SEPT heures, (les Dimanches exceptés) le Dépôt de la Rue Bonaventure, en connection, à Lachine, avec le steamer *Prince of Wales* (Déjeuner) pour Carillon, en traversant le Lac St. Louis, les Rapides Ste. Anne et le Lac des Deux Montagnes, de Carillon par chemin de fer à Grenville, relie le steamer *Queen Victoria* (Dîner) pour Ottawa.

EN DESCENDANT—Le steamer *Queen Victoria* laisse Ottawa à 6.30 A. M.; les passagers arrivant à Montréal à 1.45 P. M.

Le comfort et la bonne administration de cette ligne sont sans égal, et le voyageur jouit le long de la route des scènes les plus pittoresques et les plus séduisantes.

Les touristes désirant faire un voyage d'agrément peuvent se procurer des Billets de Retour de Montréal à Carillon, bons pour un seul jour au prix d'un seul billet.

Les passagers pour les célèbres Sources Caledonia seront débarqués à L'Orignal.

Les *Paquets par Express* seront transportés tous les jours à toutes les stations de la route.

On pourra se procurer des billets de passage d'aller, retour ou d'excursion à Ottawa et les points intermédiaires au bureau, bâtisses de la Librairie Mercantile, Rue Bonaventure, ou à bord du steamer.

On peut aussi se procurer des billets d'aller et retour pour Ottawa au Dépôt Bonaventure.

Steamer de marche BAGMAR,
Capitaine McGOWAN.

EN MONTANT.—Laisse le Bassin du Canal, les Mercredis et Samedis à 6 A.M.

EN DESCENDANT.—Laisse Carillon, les Lundis et Jeudis à 9 A.M.

R. W. SHEPHERD.
Mai 17 1869. 209

LA COMPAGNIE DU RICHELIEU

LIGNE DE LA MALLE ROYALE ENTRE MONTRÉAL et QUÉBEC.

A partir de LUNDI, le 3 Mai courant, les vapeurs QUÉBEC et MONTRÉAL laisseront le Quai Richelieu, vis-à-vis la Place Jacques-Cartier, pour QUÉBEC, comme suit, savoir:

Vapeur QUÉBEC, Capt. J. B. Labelle, tous les Lundis, Mercredis et Vendredis, à sept heures P. M.

Vapeur MONTRÉAL, Capt. Robert Nelson, tous les Mardis, Jeudis et Samedis, à sept heures P. M.

PRIX DU PASSAGE:
Première Classe, Souper et Chambre inclus, $3
Seconde Classe........ $1

Les Billets de Passage et les Cabines seront retenus au Bureau, sur le Quai Richelieu, près du vapeur.

La Compagnie ne sera pas responsable des montants d'argent ou effets de valeur, à moins qu'un connaissement, spécifiant la valeur, ne soit signé à cet effet.

J. B. LAMÈRE,
Agent Général.
Bureau de la Compagnie du Richelieu,
203, Rue des Commissaires,
Montréal, 1er mai 1869. 197

LA COMPAGNIE DU RICHELIEU

Ligne de la Malle Royale entre Montréal et Québec, et Ligne Régulière entre Montréal et les Ports des Trois-Rivières, Sorel, Berthier, Chambly, Terrebonne, l'Assomption, Yamaska et autres Ports Intermédiaires.

A partir de LUNDI, le 3 Mai prochain les vapeurs de la Compagnie du Richelieu laisseront leurs quais respectifs comme suit, savoir:

Vapeur QUÉBEC, Capt. J. B. Labelle, pour Québec, tous les Lundis, Mercredis et Vendredis, à sept heures P. M.

Vapeur MONTRÉAL, Capt. Robert Nelson, pour Québec, tous les Mardis, Jeudis et Samedis, à sept heures P. M.

Vapeur TROIS-RIVIÈRES, Capt. Jos. Duval, pour Trois-Rivières, Sorel, Maskinongé, Yamachiche, Rivière du Loup et Port St. François, les Mardis et Vendredis à deux heures P. M.

Vapeur MOUCHE-A-FEU, Capt. E. Laforce, à l'arrivé du Trois-Rivières à Sorel pour St. Aimé et les ports intermédiaires sur la rivière Yamaska.

Vapeur VICTORIA, Capt. Charles Davelay, pour Berthier, Sorel et les ports intermédiaires, les Mardis et Vendredis, à trois heures P. M.

Vapeur CHAMBLY, Capt. Frs. Lamoureux, pour Chambly et les ports intermédiaires, les Mardis et Vendredis, à trois heures P. M.

Vapeur TERREBONNE, Capt. L. H. Roy, pour Terrebonne et l'Assomption, tous les Lundis, Mardis, Mercredis, Jeudis, Vendredis et Samedis, à trois heures P. M.

La Compagnie ne sera pas responsable des montants d'argent ou effets de valeur, à moins qu'un connaissement spécifiant la valeur ne soit signé à cet effet.

J. B. LAMÈRE,
Agent Général.
Bureau de la Compagnie du Richelieu,
203, Rue des Commissaires,
Montréal, 12 mai 1869. 206

VAPEUR A VENDRE.

A vendre le magnifique petit vapeur

"ARTHUR"

Qui a si bien fait, l'année dernière, le service de la Compagnie du moulin de Pierreville.

Longueur de la coque 65 pieds sur douze de large et 18 de pont. Deux engins oscillants (*oscillating*) sur le même staft, formant environ 25 à 30 forces, avec une très-bonne chaudière à *return tubes*, faite sur les derniers plans, et qui est d'une solidité et d'une économie insurpassable. Ce vapeur à roue à palette, d'une bien belle apparence et bien fini—avec cabines pour l'équipage, bon grément, batterie de cuisine, sofas, etc., etc., roue extraordinairement bien et fait à lège de 9 à 10 milles à l'heure. Bâti dans l'automne 1867, ainsi que ses engins et chaudière qui sont en parfaite ordre, ce vaisseau est encore tout neuf. C'est une des meilleures chances offerte à ceux qui désireraient avoir un bon vapeur, fort, élégant, d'une grande économie et bien proportionné surtout pour les touages d'une rivière à l'autre ou ailleurs.

Pour le prix qui est très-bas et les conditions faciles,

S'adresser à
OVIDE PARADIS, propriétaire,
Yamaska.

L'" ARTHUR " est maintenant à Yamaska.
Montréal 5 mai 1869. 200 m AB

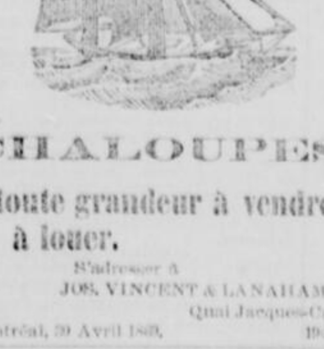

CHALOUPES

De toute grandeur à vendre et à louer.

S'adresser à
JOS. VINCENT & LANAHAM,
Quai Jacques-Cartier.
Montréal, 29 Avril 1869. 195—mk

BANQUE DE MONTREAL.

AVIS est par les présentes donné qu'un dividende de six pour cent sur le fonds capital de cette Institution a été déclaré pour les derniers six mois, lequel Dividende sera payable à sa Maison de Banque en cette cité le et après MARDI le PREMIER jour de JUIN prochain.

Les Livres de Transport seront fermés du 1 inclusivement au 31 MAI prochain inclusivement.

L'Assemblée Annuelle des Actionnaires aura lieu à la Banque, LUNDI le SEPT de JUIN prochain.

Le Président prendra le fauteuil à 1 heure précise.

Par ordre du Bureau,
E. H. KING,
Gérant.
Montréal, 28 avril 1869—195 n

Pensionnaires Demandés.

On demande dans une famille privée un ou pensionnaires.
S'adresser à ce Bureau.
25 mars.

Compagnie d'Assurance Mutuelle
CONTRE LE FEU
De la Cité de Montréal

DIRECTEURS:
BENJAMIN COMTE, ECR., Président.

R. A. R. HUBERT, ECR, A. C. LARIVIÈRE, ECR., NARCISSE VALOIS, ECR, JAMES E MULLIN, ECR, ANDRÉ LAPIERRE, ECR, JEAN BTE HOMIER, ECR, NAZ. VILLENEUVE, ECR, FERDIND. PERRIN, ECR

Le principe sur lequel est basée notre Assurance Mutuelle est certainement le plus économique et le plus sûr; chaque année l'a prouvé depuis 1859.

Ce système d'assurance a encore l'avantage d'être national, puisque ce sont des Canadiens qui s'assurent entre eux, et se dispensent ainsi d'aller verser leurs primes en des mains étrangères.

D'ailleurs, les compagnies d'assurance basées sur un autre principe, reconnaissent l'excellence du système mutuel, et il ne peut y avoir de danger que dans l'imprudence ou l'inexpérience des administrateurs et de la direction, ce qu'à fort bien compris notre Assurance Mutuelle en choisissant des Directeurs expérimentés, et qui savent comment éviter les inconvénients et parer aux défectuosités qui existaient avant 1859. Ajoutons à cette garantie la prospérité croissante de la société actuelle depuis les quelques années qu'elle existe, et nous sommes certains d'un succès constant et marqué pour l'avenir, et cela sans augmenter les taux d'assurance qui ne sont guère que la moitié de ceux qu'on exige dans les autres sociétés.

Le Bureau de la Compagnie est au No. 2, rue St. Sacrement.

ALFRED DUMOUCHEL,
Secrétaire-Trésorier.
Montréal 13 octobre,—36 o D

AVIS.

La Corporation de la Banque du Peuple s'adressera à la Législature de la Puissance du Canada à sa prochaine session, pour obtenir la continuation de la charte de la dite Banque ou actes d'incorporation et pour d'autres fins.

Montréal, 9 décembre 1868. 141—j

Departement du Revenu de l'Interieur, Canada.

Ottawa, 30 Avril, 1869.

AVIS est par la présente donné que, désormais le Département ne paiera aux journaux annonceurs aucune annonce dont l'insertion n'aura pas été expressément ordonné par un écrit d'un officier du Département dûment autorisé à donner tel ordre.

Cet ordre écrit avec l'annonce imprimée devra invariablement être envoyée au Département en même temps que la demande pour paiement du compte.

A. CAMPBELL,
Ministre *par intérim* du Revenu de l'Intérieur
197

Graines! Graines!! Graines!!

VENANT D'ETRE RECUES.

Mes nouvelles GRAINES DE SEMENCE, venant de France, d'Angleterre et des Etats-Unis, toutes garanties FRAICHES sont une des meilleures collections du Canada, soit en GRAINES de LÉGUMES ou des CHAMPS, savoir:

Fèves,	Concombres,	Persil,
Betteraves,	Laitue,	Piment,
Choux,	Melons,	Pois,
Carottes,	Moutarde,	Epinards,
Céleri,	Oignons,	Navets,
Blé d'Inde,	Panais,	Tomates,
	Champignons.	

Une remise libérale est accordée aux marchands et aux sociétés d'agriculture.

Venez et procurez-vous un catalogue.

Les graines de fleurs sont expédiées par la poste dans toutes les parties du Canada et des Etats-Unis au prix de $1 pour 25 paquets.

JAMES GOULDEN,
Droguiste,
177 et 179, Grande Rue St. Laurent.
30 mars—169 i

AVIS.

Avis est donné qu'une application sera faite au Parlement du Canada, lors de sa prochaine session, afin d'obtenir un acte pour incorporer "La Compagnie d'Assurance Maritime du Canada" avec tous les pouvoirs nécessaires à la mise en mouvement et à l'administration des affaires de Compagnies d'Assurance Maritime.

10 avril. 179—m

LICITATION.

LUNDI, le QUATORZIÈME jour de JUIN prochain, à ONZE heures A. M., sera vendu par adjudication, sur les lieux, l'IMMEUBLE avec dépendances ci-après désigné, dépendant de la communauté de biens qui a existé entre M. Jean Baptiste Paré et feu Dame Marie Kilkenny, son épouse, savoir:

Un LOT DE TERRE sis et situé au faubourg Ste. Marie, en la cité de Montréal, de la contenance de soixante-seize pieds de front sur quatre-vingt quatorze pieds de profondeur, tenant devant à la rue Ste. Catherine, derrière à David Corriveau, d'un côté à Jean Marie Hémond, ou représentants, et d'autre côté à la rue Wolfe; avec deux maisons en bois à un étage chaque et autres bâtisses dessus érigées, le tout mesure anglaise.

Le lot sus-décrit devant être vendu en deux lots ou emplacements séparés, comme suit:

1o. Un EMPLACEMENT de soixante-seize pieds de front sur une profondeur de soixante-quatre pieds, mesure anglaise, borné en front par la dite rue Ste. Catherine, en profondeur par l'emplacement ci-après désigné, d'un côté par Jean Marie Hémond, et d'autre côté par la rue Wolfe, avec une maison en bois à un étage sus-érigée.

2o. Un EMPLACEMENT de trente pieds de front sur soixante-seize pieds de profondeur, borné en front par la dite rue Wolfe, en arrière par le dit Hémond, d'un côté par l'emplacement ci-dessus en dernier lieu décrit, et d'autre côté à David Corriveau, avec une maison en bois à un étage, lambrissée sur le devant, et autres bâtisses dessus construites.

Pour les charges et conditions de la vente, s'adresser au Notaire soussigné, à son Bureau, No. 38, Petite rue St. Jacques.

La vente aura lieu sur l'immeuble sus-décrit.

A. A. SEERS,
Notaire.
21 mai—215 ts n k

Vente par autorité de Justice.

Sera vendue LUNDI le TRENTE-ET-UN MAI courant (1869) à DIX heures A. M., au Bureau du notaire soussigné, India Chambers, Rue de l'Hôpital, Montréal, par John Bates, l'un des Huissiers de la Cour Supérieure pour le district de Montréal la propriété suivante appartenant a la succession de feu George Wurtele, à savoir:—

CINQ LOTS DE TERRAIN, sur la Rue Ste. Elizabeth, de 21 pieds par 67, et DIX-NEUF LOTS sur les Rues Ste. Elizabeth et des Allemands de 22 pieds par 67, plus ou moins, mesure anglaise.

Pour les conditions de la vente et autres particularités, S'adresser à

J. S. HUNTER, N. P.
Montréal, 8 mai 1869,—206 n

FORMULES
DE
BLANCS DE DOUANE
EN VENTE
AU
BUREAU DE LA MINERVE
11 avril. 184

MM. DOUTRE, DOUTRE & DOUTRE
AVOCATS
ONT TRANSPORTÉ LEUR BUREAU
AU
No. 57. Rue St. Gabriel
4 mai—159 m p

CORPORATION DE MONTREAL.

Département de l'Aqueduc.

AVIS.

Tous ceux qui font usage ou se proposent de se servir de tuyaux d'arrosage (*hand hose*) pour arroser les rues, sont par le présent notifiés que les dispositions suivantes du Réglement No. 289, seront strictement mis en force, savoir:

"Personne ne se servira de tuyaux d'arrosage pour arroser les rues entre neuf heures A. M., et cinq heures P. M., et sans avoir payé un honoraire d'une piastre tous les ans avant de faire usage des dits tuyaux d'arrosage."

(Par ordre,)
LOUIS LESAGE,
Surintendant de l'Aqueduc.
Hôtel-de-Ville,
Montréal, 21 Mai 1869. ds c—213

CORPORATION DE MONTREAL.

Département des Chemins.

AUX CONTRACTEURS.

Des soumissions cachetées adressées au soussigné, et endossées "Soumissions pour Egoûts" seront reçues au Bureau du Greffier de la Cité, jusqu'à VENDREDI à MIDI le 28 courant, pour la construction d'égoûts dans les rues ou parties de rues ci-dessous mentionnées selon les plans et les dévis que l'on peut voir au Bureau du soussigné.

Les soumissions devront être faites à tant par verge linéaire.

Rue St. Alexandre, de la rue du Maire à la rue Ste. Catherine.
Rue Delisle, d'un bout à l'autre.
Rue Durham, de la rue Ste. Catherine, (ou près) à la rue Mignonne.
Rue Drummond, de la rue St. Janvier à la rue Dorchester.
Rue Fulford, de la rue St. Joseph à la rue St. Bonaventure.
Rue St. Janvier, de la rue St. François de Salles à la rue Lamontagne.
Rue Logan, de la rue Panet à la rue Visitation.
Rue Lusignan, de la rue St. Antoine à la rue St. Bonaventure.
Rue Notre-Dame, de l'extrémité du présent égoût au Carré Dalhousie.
Haut de la rue Peel, de l'extrémité du présent égoût à la propriété de A. Allan.
Rue Perthuis, de la rue Berri à la rue Lacroix.
Rue Ste. Catherine, de la rue St. Laurent à la rue Bleury.
Rue Ste. Catherine, de l'extrémité du présent égoût à la rue St. Marc.
Rue St. Marc, de la rue Ste. Catherine à la rue St. Luc.
Rue Ste. Marie, de la rue Dufresne à la rue Fullum.
Rue Ste. Monique, de l'extrémité du présent égout à la rue Belmont.
Rue St. Urbain, de la rue Ste. Catherine à la rue Ontario.
Rue Seaton, de la rue Ste. Catherine à la rue Mignonne.
Rue Sydenham, de la rue Ste. Catherine à la rue Mignonne.
Rue Voltigeurs, de la rue Ste. Marie au fleuve St. Laurent.
Rue Workman, d'un bout à l'autre.
Rue Dorchester, de la rue Lamontagne à la rue McKay.
Grande Rue St. Jacques, d'un bout à l'autre.
Rue McKay, de la rue Ste. Catherine à la rue Sherbrooke.
Rue du Palais, de la rue du Cimetière à la rue Ste. Monique.
Rue Stanley, de la rue Dorchester à la rue St. Janvier.
Rue Colborne, d'un bout à l'autre.
Rue Mignonne, de la rue Panet à la rue Seaton.
Rue Voltigeurs, de la rue Lagauchetière à la rue Craig.
Rue Ste. Catherine, de la rue St. Alexandre en allant à l'Ouest.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que des Egoûts Communs seront construits pendant la présente saison dans les rues, chemins, ou sections de rues ou de chemins ci-haut mentionnés, et les occupants ou propriétaires sur telles rues, chemins ou sections de rues ou de chemins, pourront, pendant la construction de tels égoûts, en profiter pour faire leurs propres canaux, pour égoûter leurs maisons ou cours dans les dits égoûts communs, et les propriétaires sur telles rues ou chemins qui désireraient s'opposer à la construction des dits égoûts, sont par le présent notifiés qu'ils devront soumettre leurs objections au Comité des Chemins, le ou avant le dit 28e jour de Mai courant.

[Par ordre,]
P. MACQUISTEN,
Inspecteur de la Cité.
22 Mai—2141

CORPORATION DE MONTREAL.

Département des Chemins.

Des SOUMISSIONS cachetées, adressées au soussigné et endossées "Soumissions pour Madriers" seront reçues au bureau du Greffier de la Cité jusqu'à MIDI, VENDREDI, le 28 courant, pour 20,000 madriers à l'usage du Département des Chemins.

Les madriers doivent avoir douze pieds de long, pas moins de dix pouces de large et trois pouce d'épaisseur—et doivent être livrés aux cours de la Corporation, moitié à la cour, au canal, moitié à la cour sur la rue des Allemands.

Les soumissions seront à tant par 1,000 pieds superficiels.

Les madriers doivent être livré comme suit: 2,000 par semaine, jusqu'à ce que tout le montant ait été livré.

On ne s'oblige pas d'accepter la plus basse, ni même aucune des soumissions.

(Signé)
P. MACQUISTEN,
Inspecteur de la Cité.
Bureau de l'Inspecteur de la Cité, Hôtel de-Ville, Montréal, 21 mai, 1869. 214—1

PRESSE BERRY A VENDRE.

On offre en vente une PRESSE BERRY pour les impressions; elle ferait très bien pour un atelier à la campagne.

S'adresser au Bureau de *La Minerve* immédiatement.
13 avril. 181

ADOLPHE BELANGER

MEUBLIER

91 --- Grande Rue St. Laurent --- 91

A. B. tout en remerciant ses amis pour l'encouragement qu'il a reçu jusqu'à ce jour prévient le public qu'il vient de s'agrandir considérablement en prenant tout le bas de la maison, et qu'il a maintenant un assortiment des plus complets et des plus variés de MEUBLES de première qualité et autres qu'il vendra à très bon marché et à bonne composition.

Il est certain de donner entière satisfaction à tous ceux qui voudront bien le favoriser de leur patronage.

Montréal, 27 avril 1869—dm k

MAISON NOTRE-DAME

MAISON NOTRE-DAME

TWEEDS NOUVEAUX
DRAPS SUPERFINS
COLLETS NOUVEAUX
500 MOUCHOIRS de Toile, 3½d
COTON BLANC, 5d
INDIENNE, 5d
MANTEAUX EN SOIE, 7s 6d

LAURENT & PICHÉ
210
Rue Notre-Dame

MAISON NOTRE-DAME

MAISON NOTRE-DAME

14 mai. 207—r

NOUVEAU MAGASIN
DE
Peinture, Huile, Vernis, Verre à Vitres, &c., &c., &c.,
A L'ENSEIGNE DE LA
LAMPE, BARIL de PEINTURE et PEINCEAU

Le soussigné a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public qu'il vient d'ouvrir un nouveau magasin de PEINTURE, LAMPES, &c., au No. 259 de la **Rue St. Paul**, maison voisine de MM. Haldimand & Cie, où les marchands de la campagne et autres trouveront un bon assortiment des articles dans ces deux branches trop long à énumérer. La qualité des marchandises et la modicité des prix me font espérer un encouragement libéral et toujours croissant.

J. T. LETOURNEUX.
15 mai—208 tm B k

ENSEIGNE DU MARTEAU.

FERRONNERIES,
POELES DE CUISINE.

POELES DE CUISINE pour Bois ou Charbon, avec Réservoir en Cuivre et Réchaud pour Assiettes, &c.

POELES DOUBLES, &c, &c.

COUCHETTES EN FER, avec un Assortiment Général de Ferronnerie.

BALANCES, BÊCHES, FOURCHES, &c.

VIEUX POELES PRIS EN ÉCHANGE

G. LEPAGE,
210, RUE ST. PAUL,
Coin de la Place Jacques-Cartier.
17 avril—185 sm

ATTENTION!

MM. TRUDEL & VINCENT

AYANT fait de grandes améliorations dans leur commerce, prennent occasion, en offrant à leurs pratiques leurs plus sincères remerciements, de leur annoncer que leur assortiment du printemps et d'été est au complet.

LE DEPARTEMENT DES DAMES

est pourvu des nouveautés les plus recherchées de la saison.

LES JEUNES GENS

y trouveront les Draps Noirs et de Couleur supérieurs, ainsi qu'un assortiment de Tweeds des plus variés et des plus nouveaux.

Qu'on se rappelle bien l'avantage qu'il y a d'acheter chez

MM. TRUDEL & VINCENT
à l'enseigne de la
BOULE VERTE,
95--RUE NOTRE-DAME--95
27 avril. 193—m k

1869 EN MAGASIN 1869

5000 demi-boites et boites Thés Jeune Hyson, Hyson, Impérial, du Japon coloriés et non coloriés.
100 boites Thés Anglais délicieux Souchong et Congou pour le Déjeûner
100 quarts Petits Raisins de Zante, nouvelle récolte.
500 sacs Riz Arracan "Prime."
50 barriques, 50 qrt-caques, 100 caisses } Eau-de-Vie de Hennessy & Marte
150 barriques, 50 caisses rouges, 250 do vertes } Genièvre DeKuyper ex F. Saalfield et M. C. Corning.
50 qrt-caques, 250 caisses rouges, 200 do vertes } Boll & Dunlop "Double Anchor Geneva, "London Proof."
20 tonnes délicieux vieux Rhum de la Jamaique

— ET ATTENDUS —

Demi-boites et boites Souchong extra fin, Congou, Thés du Japon coloriés et non coloriés.

A VENDRE PAR
HUGH FRASER,
46 et 47, Rue St. Sacrement, et 4 et 6, Rue St. Alexis.
12 mai—205

Aux Chefs de Maison et autres Consommateurs de Charbon.

Afin de liquider promptement les affaires de feu J. O. MILLER, le soussigné est autorisé à offrir le fonds considérable de CHARBON, (de toute espèce et de toute dimension) COKE, BRIQUE RÉFRACTAIRE, ARGILE RÉFRACTAIRE, &c. à des PRIX RÉDUITS. La qualité est la meilleure. Les prix sont peu élevés, la livraison prompte et une bonne mesure est toujours donnée.

On sollicite des ordres.

N. R. MUDGE,
Pour la succession
19 janvier.—110

CONTINUATION

DE la Vente à BON MARCHÉ de BOTTINES en drap chez MM. BRODEUR & BEAUVAIS, (Successeurs de J. & T. BELL). Nous continuerons de vendre à DES PRIX TRES RÉDUITS notre stock de Bottines et Souliers en drap, avant de l'empaqueter pour l'été. Nous avons aussi un bon assortiment de fortes bottines Balmoral et à boutons, montantes, commodes pour le printemps. Aussi un lot nouveau de Souliers Français pour Dames, en satin blanc, à haut talons, pour $3.50 la paire et des PANTOUFLES en Kid blanc pour Demoiselles, avec et sans talons; BOTTINES et CAOUTCHOUCS de toute dimension pour Enfants, que nous vendrons à des prix raisonnables, au No. 273, RUE NOTRE-DAME, Montréal.

BRODEUR & BEAUVAIS,
(Successeurs de J. & T. BELL).
Montréal, 3 Février 1869. 132—ak

DISPENSAIRE DE LA CITÉ

Vis-à-vis M. Thos. Mussen,

No. 252, RUE NOTRE-DAME.

Le soussigné, (dernièrement et pendant plusieurs années chez MM. LYMAN, CLARE & CIE.,) prend la liberté d'annoncer à ses amis et au public en général, qu'il a fait l'acquisition du fonds de l'établissement susdit, qui existe depuis plusieurs années et récemment sous la conduite de M. Z. Fortier.

Les affaires seront conduites sous la surintendance personnelle du soussigné, et un assortiment choisi de

Drogues et de Préparations Chimiques

Les plus pures sera constamment en mains. Il compte pouvoir mériter le patronage des amis actuels de l'établissement, et espère ainsi s'assurer une part dans la confiance et l'aide du public.

Son assortiment de

Parfumeries, Brosses à Cheveux, Brosses à Ongles et à Dents, et autres Articles de Toilette

sera de qualité supérieure, bien choisi, et à des PRIX TRÈS MODÉRÉS.

Les prescriptions seront préparées avec soin.

J. EUGENE D'AVIGNON,
Licencié du Collège des Médecins et Chirurgiens.
Mars 1869.—155 a k

DR. L. O. THAYER, le célèbre OCULISTE et AURISTE, déménagera au premier de Mai prochain, du No. 153, Grande Rue St. Jacques, au **No. 223, Rue Notre-Dame,** au-dessus de MM. Dufresne & McGarity, où il pourra être consulté sur toutes les maladies et inflammations des Yeux et des Oreilles.

La cataracte guérie, les yeux louches dressés et les yeux artificiels posés.

Madame Mongeau, de Verchères, aveugle par l'inflammation, guérie dans peu de temps, et beaucoup d'autres.

15 avril. 183—r

NOUVEL HOTEL.

HOTEL COMMERCIAL.

M. Honoré Gelinas, ci-devant de Maskinongé, a le plaisir d'annoncer au public et à ses amis, qu'il ouvrira son nouvel hôtel, le PREMIER MAI prochain, sur la rue Bonsecours, No. 9. La maison était ci-devant occupée par Madame Chalifoux.

La position du local donne beaucoup d'avantage pour les marchands de la campagne étant près de la débarcation des vapeurs, et à quelques pas de l'Eglise et du marché Bonsecours, bien central pour toutes autres affaires. Quelques pensionnaires privés pourront trouver de l'accomadation au mois ou à l'année. La table sera toujours fournie de bons mets et soigneusement servie, aussi la *Bar* sera toujours fournie avec les meilleures liqueures qui pourront être procurées dans le marché.

Les prix seront raisonnables, et il espère, avec le soin qu'il prendra à servir ceux qui voudront bien l'honorer de leur pratique, de leur donner pleine satisfaction.

27 avril. 193—m k

L'HOTEL DU CANADA

Rue St. Gabriel, Montreal

Les soussignés ayant loué cette maison, depuis si longtemps établie et si bien connue (laquelle n'est secondaire à aucune de la Province pour le comfort comme pour le nombre de ses pratiques, étant située au centre de la ville) sont prêts à recevoir des pensionnaires permanents ou voyageurs.

Des omnibus bien conduits seront toujours à l'embarcadère des chars et des vapeurs.

G. GAREAU, Gérant. WATERS & CIE, Propriétaires.

Le soussigné (ci-devant propriétaire de l'Hotel du Canada) recommande fortement Messieurs Waters & Cie à ses anciennes pratiques.

SERAFINO GIRALDI.
Montréal, 10 mai 1869—67 tm k

AUX CAPITALISTES.

LE Soussigne désirant se retirer des affaires, offre en vente tout son Etablissement connu sous le nom de

JARDIN ZOOLOGIQUE GUILBAULT,

Comprenant toute l'étendue de terrain situé entre la rue St. Laurent et la rue St. Urbain, au-dessus de six arpents, avec toutes les batisses, maison, ménagerie, museum, statues, fontaines, &c., &c, à des conditions faciles. La plus grande partie de l'argent pourra rester entre les mains de l'acquéreur pour nombre d'années. Titre incontestable.

Si l'Etablissement n'est pas vendu en bloc au premier mai prochain, le terrain sera vendu par lots, livrables le premier novembre et tout le fonds tant en animaux féroces et domestiques, museum curiosités, statues, &c., sera vendu par encan, le PREMIER NOVEMBRE, SANS RÉSERVE.

Pour plus amples informations, s'adresser à
J. E. GUILBAULT.
Montréal, 13 mars—156

TAPISSERIE!

GRANDE VARIÉTÉ DE NOUVEAUX PATRONS
POUR
Salon, Salle à Diner, Passage, Chambres à Coucher et Cuisine,
A DES PRIX EXTREMEMENT BAS
ET QUI
DEFIENT TOUTE CONCURRENCE
CHEZ
J. B. ROLLAND & FILS
12 et 14, Rue St. Vincent
MONTRÉAL.
29 avril. 195

1869 GRAINES 1869

NOUVELLES ET EXCELLENTES
POUR LE
CHAMP, LE JARDIN ET LES FLEURS

On appelle l'attention du public sur le stock considérable et supérieur de Graines pour le Champ, le Jardin et les Fleurs, maintenant offert à l'ENTREPOT AGRICOLE DU CANADA, Halle Ste. Anne, par WM. EVANS, Grainetier de la Chambre d'Agriculture pour la Province de Québec. On peut en s'adressant sur les lieux, se procurer des catalogues décrivant les végétaux et les fleurs avec les directions pour leur culture appliquée à ce climat. On appelle aussi l'attention sur son assortiment très complet d'Instruments Agricoles et d'Horticulture, etc., qui comprennent chaque chose nécessaire pour la ferme et le jardin.

7 avril—A ss 176

Avis Public

Est donné qu'une assemblée générale des actionnaires de la COMPAGNIE DES MINES DE LA RIVIÈRE ST. FRANÇOIS, aura lieu au bureau principal de la Compagnie No. 16 Rue St. Sacrement à Montréal, le PREMIER JUIN prochain à QUATRE heures de l'après-midi pour l'élection d'un Directeur au lieu et place de Narcisse B. Desmarteau, Ecr., qui a résigné et pour la confirmation de l'élection des Officiers.

NAZ. VILLENEUVE,
Président.
A. CHARLEBOIS,
Secrétaire.
20 Mai 1869. 212 d

LA MINERVE,
JOURN
POLITIQUE, COMMERCIAL & LITTERAIRE
PUBLIÉ ET IMPRIMÉ PAR
DUVERNAY, FRÈRES,
No. 16,
RUE ST. VINCEN

TROIS ÉDITIONS:
Quotidienne, Semi-Quot. & Hebdomadair
CONDITIONS D'ABONNEMENT:
EDITION QUOTIDIENNE........$6.0
" SEMI "........$4.0
" HEBDOMADAIRE........$1.00